



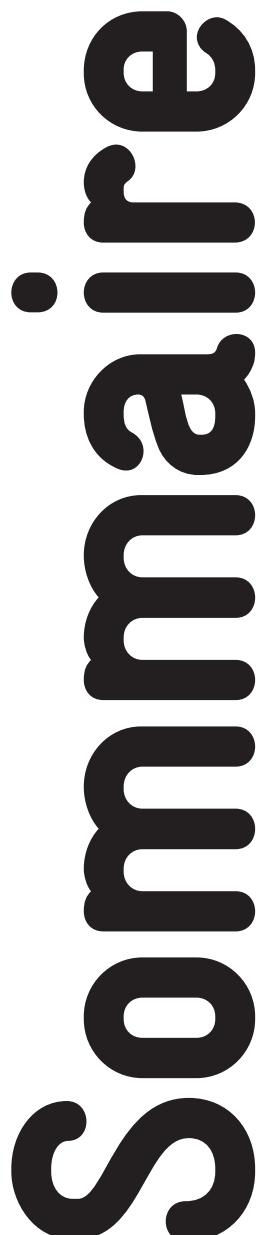
# Union nationale

**Comptes combinés**

Exercice clos au 31 décembre 2021







## DES COMPTES COMBINÉS 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	4
BILAN	11
COMPTE DE RÉSULTAT	13
ANNEXE AUX COMPTES	16



76/78 rue de Reuilly - 75012 Paris  
Tél: +33(0)1 43 43 33 23

## Secours Populaire Français Union nationale

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

---

Rapport du  
commissaire  
aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2021

PARIS EPINAL NANCY METZ THIONVILLE  
www.exconexiam.fr

SAS Nexiam Audit au Capital de 47 260 euros - RCS Paris 509 544 599 - NAF 8920 Z  
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris



**Secours Populaire Français**  
Union nationale  
Siège social : 9-11 rue Froissart 75003 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de l'association Secours Populaire Français.

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'Union Nationale du Secours Populaire Français relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Rapport du  
commissaire  
aux comptes

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

PARIS    EPINAL    NANCY    METZ    THIONVILLE

[www.exconexiom.fr](http://www.exconexiom.fr)

SAS Nexiom Audit au Capital de 47 260 euros - RCS Paris 599 544 549 - NAF 6920 Z  
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris





### **3. Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants dans l'annexe des comptes combinés :

- La note II « Faits majeurs de l'exercice » concernant les impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19 ;
- La note III.o « Principe d'établissement du CROD et CER » qui précise notamment ce que les fonds collectés auprès du public et non affectés financent par ordre de priorité, et qui mentionne la définition de la générosité du public et des missions sociales du SPF qui a été entérinée par le Conseil d'Administration de l'Association Nationale du 20 février 2021.
- La note IV.c « Périmètre de combinaison » relative aux structures intégrées ;
- La note VIII « Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » qui expose les ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en 2021 ainsi que les fonds dédiés liés à la générosité du public au 31 décembre 2021 ;
- La note IX qui indique le périmètre des contributions volontaires en nature.

### **4. Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

- Nous déterminons un périmètre de l'audit externe des structures combinés nécessaires et suffisant pour pouvoir exprimer notre opinion. Il a été atteint pour l'exercice 2021.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi des ressources décrites dans la note III.o de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.



## **5. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport de gestion de l'Union et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes combinés adressés aux membres.

## **6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association nationale.

**Rapport du  
commissaire  
aux comptes**

## **7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 2 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

**NEXIOM AUDIT**  
Membre de la Compagnie de Paris

Denis MAZURIER



Rapport du  
commissaire  
aux comptes

# Bilan et compte de résultat



# Bilan actif 2021

EN EUROS	AMORTISSEMENTS		MONTANT NET 2021	MONTANT NET 2020
	MONTANT BRUT	ET DÉPRÉCIATIONS		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 445 739</b>	<b>4 683 760</b>	<b>761 979</b>	<b>840 758</b>
Frais d'établissement	76 245	76 245	0	0
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	5 187 221	4 607 515	579 706	794 620
Avances et acomptes sur immobilisations incorp. en cours	182 272	0	182 272	46 138
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>116 557 610</b>	<b>55 554 349</b>	<b>61 003 261</b>	<b>58 103 846</b>
Terrains	5 130 137	0	5 130 137	4 929 813
Agencements et aménagements de terrains	1 347 894	901 680	446 214	568 903
Constructions	70 503 962	28 932 300	41 571 662	41 691 360
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 169 110	7 249 105	2 920 005	2 366 144
Autres immobilisations corporelles :				
<i>Installations générales, agencements divers</i>	27 171 073	18 471 264	8 699 809	7 069 209
<i>Matériel de transport</i>	5 166 360	2 844 148	2 322 212	2 098 157
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	15 457 645	10 626 585	4 831 060	3 717 710
<i>Mobilier</i>	4 940 472	3 700 652	1239 819	973 211
<i>Mobilier</i>	1 606 596	1 299 879	306 717	280 130
Avances et acomptes sur immobilisations corp. en cours	2 235 434	0	2 235 434	1 478 418
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	<b>5 018 894</b>	<b>407 302</b>	<b>4 611 592</b>	<b>4 390 646</b>
Bilan				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 265 850</b>	<b>55 750</b>	<b>1 210 100</b>	<b>1 098 132</b>
Autres titres immobilisés	231 710	0	231 710	206 366
Prêts	496 598	55 750	440 848	412 369
Autres	537 541	0	537 541	479 397
<b>I. ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>128 288 092</b>	<b>60 701 161</b>	<b>67 586 932</b>	<b>64 433 381</b>
<b>Stocks et en cours</b>	<b>848 314</b>	<b>211 088</b>	<b>637 226</b>	<b>512 200</b>
Autres approvisionnements	74 564	0	74 564	196 486
Marchandises	773 750	211 088	562 662	315 714
<b>Créances</b>	<b>18 054 408</b>	<b>282 328</b>	<b>17 772 080</b>	<b>14 458 000</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	283 859		283 859	267 225
Créances clients et comptes rattachés	427 277	62 023	365 254	529 125
Créances reçues par legs ou donations	4 902 492	0	4 902 492	3 235 830
Autres créances (dont produits à recevoir)	12 440 780	220 305	12 220 475	10 425 821
<b>Disponibilités</b>	<b>48 592 903</b>		<b>48 592 903</b>	<b>56 836 981</b>
Valeurs mobilières de placement et FNS	87 925 043		87 925 043	66 699 736
Charges constatées d'avance	1 254 759		1 254 759	1 033 505
<b>II. ACTIF CIRCULANT</b>	<b>156 675 427</b>	<b>493 415</b>	<b>156 182 012</b>	<b>139 540 423</b>
<b>III. ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF I+II+III</b>	<b>284 963 519</b>	<b>61 194 576</b>	<b>223 768 943</b>	<b>203 973 804</b>

# Bilan passif 2021

EN EUROS	2021	2020
Fonds propres sans droit de reprise	27 311 581	27 256 845
Fonds propres avec droit de reprise	67 000	99 000
Ecarts de réévaluation	176 491	176 491
Projet associatif et réserves	22 942 848	10 880 994
Report à nouveau	75 022 318	60 800 709
Excedent ou déficit de l'exercice	16 004 362	25 649 394
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>141 524 600</b>	<b>124 863 433</b>
Subventions d'investissement	12 348 436	8 102 825
<b>I. FONDS PROPRES</b>	<b>153 873 036</b>	<b>132 966 257</b>
Ecart de combinaison	-27 528	-10 965
<b>II ÉCART DE COMBINAISON</b>	<b>-27 528</b>	<b>-10 965</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations	6 047 600	5 269 790
Fonds dédiés	35 536 333	37 745 821
<b>III. FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>	<b>41 583 933</b>	<b>43 015 611</b>
Provisions pour risques	545 527	624 087
Provisions pour charges	0	397 921
<b>IV. PROVISIONS</b>	<b>545 527</b>	<b>1 022 008</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 929 958	12 477 469
Emprunts et dettes financières diverses SPF	0	0
Emprunts et dettes financières diverses hors SPF	1 348	85
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 278 316	3 082 207
Dettes des legs ou donations	1 686 946	2 068 558
Dettes fiscales et sociales	5 766 082	5 515 101
Dettes sur immobilisations	468 217	461 066
Autres dettes (dont charges à payer)	738 953	826 522
Produits constatés d'avance	2 924 156	2 549 884
<b>V. DETTES</b>	<b>27 793 975</b>	<b>26 980 893</b>
<b>VI. ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>223 768 943</b>	<b>203 973 804</b>

# Compte de résultat 2021

EN EUROS	2021	2020
<b>I - PRODUITS D'ACTIVITÉS</b>		
Cotisations	0	0
Vente de biens et services	355 086	292 841
dont ventes de dons en nature	0	0
dont parrainages	112 874	16 000
Produits de tiers financeurs	79 208 168	111 079 139
Concours publics et subventions d'exploitation	26 810 881	37 018 716
Ressources liées à la générosité du public	49 703 215	69 958 221
Dons manuels	34 372 926	39 060 233
Mécénats	6 406 709	23 411 480
Legs, donations et assurances-vie	8 863 297	7 450 251
Autres produits liés à la GP	60 283	36 257
Contributions financières	2 694 072	4 102 202
Reprises sur provisions et transferts de charges	571 472	587 100
Utilisations des fonds dédiés	15 315 509	2 850 604
Autres produits	34 405 320	26 611 865
Participations des destinataires de la solidarité	13 539 494	10 500 261
Produits d'initiatives	19 992 409	15 443 284
Autres	873 417	668 321
<b>I - PRODUITS D'ACTIVITÉS</b>	<b>129 855 555</b>	<b>141 421 550</b>
<b>II - CHARGES D'ACTIVITÉS</b>		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	873	24 774
Achats de marchandises, matériels et fournitures	18 439 261	20 258 660
Variations de stock	- 154 632	- 224 414
Autres achats	2 983 831	2 221 843
Services extérieurs	12 133 357	10 536 396
Autres services extérieurs	15 465 411	11 787 426
Aides financières et quotes-parts de générosité du public reversées	8 016 592	7 482 172
Impôts, taxes et versements assimilés	2 204 901	1 900 956
Salaires et traitements	23 078 899	20 464 676
Charges sociales	8 933 817	7 841 372
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :	6 042 404	5 413 568
Sur immobilisations	5 942 728	5 250 310
Sur immobilisations destinées à être cédées	0	0
Sur actif circulant	55 922	68 939
Pour risques et charge	43 753	94 319
Autres charges	5 759 321	3 773 728
Reports en fonds dédiés	13 118 452	25 701 376
<b>II - CHARGES D'ACTIVITÉS</b>	<b>116 022 486</b>	<b>117 182 534</b>
<b>RÉSULTAT D'ACTIVITÉ</b>	<b>13 833 069</b>	<b>24 239 015</b>

Compte  
de résultat

# Compte de résultat 2021

EN EUROS	2021	2020
<b>III - PRODUITS FINANCIERS</b>		
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	455 605	423 622
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	123 996
Différences positives de change	233	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>III - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>455 839</b>	<b>547 618</b>
<b>IV - CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Intérêts et charges assimilées	219 891	239 001
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Différences négatives de change	66	827
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	1
<b>IV - CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>219 957</b>	<b>239 828</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>235 882</b>	<b>307 790</b>

# Compte de résultat 2021

EN EUROS	2021	2020
<b>V - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 159 490	445 352
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 084 199	1 494 898
Reprises sur provisions et transferts de charges	106 832	71 303
<b>V - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 349 522</b>	<b>2 011 553</b>
<b>VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 106 548	567 939
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	288 187	318 516
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	48 994	3 260
<b>VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 443 728</b>	<b>889 715</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 905 794</b>	<b>1 121 838</b>
<b>VII - ÉCART DE COMBINAISON</b>	<b>29 618</b>	<b>- 19 250</b>
<b>VII - ÉCART DE COMBINAISON</b>	<b>29 618</b>	<b>- 19 250</b>
<b>RÉSULTAT COMBINAISON</b>	<b>29 618</b>	<b>- 19 250</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>133 690 533</b>	<b>143 961 471</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)</b>	<b>117 686 171</b>	<b>118 312 077</b>
<b>EXCÉDENT OU INSUFFISANCE (total des produits - total des charges)</b>	<b>16 004 362</b>	<b>25 649 394</b>

Compte  
de résultat

	2021	2020
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat	106 669 750	92 095 041
Prestations en nature	30 480 562	24 090 090
Dons en nature	148 521 720	133 409 031
<b>TOTAL</b>	<b>285 672 031</b>	<b>249 594 162</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat	106 669 750	92 095 041
Prestations gratuites	30 480 562	24 090 090
Secours en nature	148 521 720	133 409 031
<b>TOTAL</b>	<b>285 672 031</b>	<b>249 594 162</b>

# Annexe

## aux comptes

Les Copain du monde à Marseille

© Baldi



<b>I.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>18</b>
<b>II.</b>	<b>FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE</b>	<b>20</b>
<b>III.</b>	<b>PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>22</b>
III.1	Présentation des comptes	22
III.2	Méthode générale et calendrier	22
III.3	Changement de méthode d'évaluation et de présentation	22
III.4	Durée de l'exercice et date de clôture	22
III.5	Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	23
III.6	Méthodes d'évaluation et de dépréciation des stocks et des créances	25
III.7	Placements et disponibilités	25
III.8	Subventions d'investissement	25
III.9	Libéralités	25
III.10	Fonds reportés liés aux legs et donations	28
III.11	Fonds dédiés : opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice	28
III.12	Provisions pour risques et charges	28
III.13	Indemnités de départ à la retraite	29
III.14	Contributions volontaires en nature	29
III.15	Principe d'établissement du compte d'emploi des ressources et du compte de résultat par origine et destination	30
III.16	Évènements postérieurs à la clôture	32
<b>IV.</b>	<b>MÉTHODE ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON</b>	<b>34</b>
IV.1	Critère de combinaison	34
IV.2	Évolution du processus de combinaison	34
IV.3	Périmètre de combinaison	34
IV.4	Écarts de combinaison	34
<b>V.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>44</b>
V.1	Rémunération des dirigeants	44
V.2	Honoraires des commissaires aux comptes	45
V.3	Engagements hors bilan	45
<b>VI.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>	<b>48</b>
VI.1	Actif	48
VI.2	Passif	49
<b>VII.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>58</b>
VII.1	Détail des subventions d'investissement et d'exploitation	58
VII.2	Tableau de suivi des legs, donations et assurances-vie	59
VII.3	Résultat exceptionnel	61
VII.4	Effectif	61
<b>VIII.</b>	<b>COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b>	<b>62</b>
VIII.1	Compte de résultat par origine et destination (CROD)	63
VIII.2	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	71
<b>IX.</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>84</b>



## I. Présentation de l'association

### OBJET SOCIAL DE L'ENTITÉ ET PÉRIMÈTRE DES MISSIONS SOCIALES

Présentation  
de  
l'association

Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, mobilisé pour lui, le Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel.

Présent partout, au bout de la rue comme au bout du monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. Il peut ainsi agir tout de suite pour soulager ceux qui souffrent : actions d'urgence pour pallier les problèmes immédiats, actions dans la durée, parce que l'homme doit être pris en compte dans toutes ses dimensions.

Bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action et chacun apprend à s'émanciper, à tourner la page, à vivre la solidarité jour après jour.

Ancré sur la vision d'un monde plus solidaire, le Secours populaire s'abstient de tout clivage : il rassemble au contraire et crée du lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte. Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.



## MOYENS MIS EN OEUVRE

Le Secours populaire est une association de terrain, indépendante et décentralisée composée de l'Association Nationale qui fédère l'ensemble des structures départementales et locales du Secours populaire actives sur le territoire national.

En France comme dans le monde entier, il agit là où vivent, travaillent ou étudient les acteurs locaux, animés par ses valeurs. Construite au fil du temps, son organisation a été conçue pour laisser s'exprimer toute la diversité des réalités locales :

• À l'étranger, l'action est menée par son réseau d'organisations partenaires indépendantes, attachées à permettre à chacun de trouver sa place de citoyen et de sémanciper.

• En France, l'indépendance de l'association est tout aussi grande quel que soit l'échelon considéré. Les comités, fédérations disposent ainsi d'une totale autonomie d'action et de gestion dans le respect des règles et orientations communes. Ils constituent d'ailleurs des entités juridiques.



## II . Faits majeurs de l'exercice

L'année 2021 a été fortement impactée par :

### LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID 19

À la crise sanitaire mondiale inédite générée par la pandémie, se superpose désormais une crise sociale de grande ampleur, plongeant les populations du monde entier dans la précarité et la pauvreté.

Les fonds dédiés présents au 31 décembre 2020 liés à cette crise ont été consommés à hauteur de 7,6 millions d'Euros en 2021. Il reste un reliquat de 11 millions d'Euros à la clôture 2021 qui permettra la poursuite des actions de solidarité dans ce contexte économique et social incertain. Le Secours populaire a notamment renforcé ses actions à destination des étudiants et à la lutte contre la fracture numérique.

### LES URGENCES

L'année a été marquée par plusieurs urgences en particulier l'explosion de la faim au Liban et le tremblement de terre en Haïti.

Mais le Secours populaire a également lancé des appels à la générosité suite aux inondations dans plusieurs départements de France, à la montée de la violence et des conséquences humaines dramatiques à Gaza, à l'éruption volcanique sur l'île de Java en Indonésie, aux fortes tensions sociales en Guadeloupe, les inondations en Europe et en Algérie.



II  
Faits  
majeurs  
de l'exercice



## III . Principes, règles et méthodes comptables

### III.1 PRÉSENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- **Le bilan**
- **Le compte de résultat**
- **L'annexe**

### III.2 MÉTHODE GÉNÉRALE ET CALENDRIER

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, méthode du coût historique conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'Union Nationale a établi ses comptes combinés en respectant principalement les règlements ANC 2018-06, ANC 2014-03, ainsi que les adaptations aux associations conformément au règlement CRC n°99-01 et au règlement CRC n°99-02 applicables aux postes des états financiers non spécifiquement visés par le règlement CRC n°99-01.

Par ailleurs, le référentiel de combinaison présente les différentes méthodes de comptabilisation mises en application dans l'Union Nationale et conformes aux réglementations en vigueur pour les associations reconnues d'utilité publique.

Les comptes combinés 2021 ont été établis à compter du 4 mai 2022.

### III.3 CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Néant.

### III.4 DURÉE DE L'EXERCICE ET DATE DE CLÔTURE

Toutes les entités du SPF produisent leurs comptes annuels sur un exercice de 12 mois courant du 1er janvier au 31 décembre.



### III.5

## IMMobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

III  
Principes,  
règles  
et méthodes  
comptables

### Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

La durée d'amortissement s'évalue au cas par cas.

## Durées d'amortissement des immobilisations corporelles

LIBELLÉ	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Installation générale, agencements...	De 10 à 20 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel informatique	De 1 à 5 ans
Matériel de bureau	De 3 à 10 ans
Mobilier	De 3 à 10 ans
Installations techniques	De 3 à 10 ans

Le mode d'amortissement est le mode linéaire.

Le plan d'amortissement peut être modifié en cours de vie de l'immobilisation en cas de dépréciation ou en cas de modification significative de l'utilisation du bien.

## Durées d'amortissement des composants des immeubles

COMPOSANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Structure de l'immeuble	50 ans
Électricité	25 ans
Plomberie	25 ans
Ascenseur	15 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Menuiseries intérieures	25 ans
Chauffage collectif/individuel	25 ans
Étanchéité (enduit)	20 ans
Ravalement et amélioration	20 ans

## Dépréciations des immobilisations

Une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une dépréciation des immobilisations financières est constatée lorsque la valeur présente un risque de non recouvrement

### III.6

## MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET DES CRÉANCES

Les stocks sont comptabilisés à leur valeur d'achat figurant sur la facture.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation du stock est éventuellement constatée.

Les créances sont valorisées à leur valeur historique. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution d'une provision si leur recouvrement apparaît compromis.

L'Union Nationale inscrit dans son compte de résultat les produits non reçus au 31 décembre mais imputables à l'exercice 2021 et dont le montant est certain.

En contrepartie, ces produits donnent lieu à l'enregistrement de créances à l'actif du bilan.

### III.7

## PLACEMENTS ET DISPOBILITÉS

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont évaluées à leur prix d'achat. L'écart entre la valeur d'achat et la valeur vénale de chaque VMP à la clôture de l'exercice est indiquée en moins-value latente.

Pour les opérations en devises, les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice.

### III.8

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Elles s'enregistrent au regard du montant inscrit sur la notification ou convention de subvention. Quelle que soit la nature du bien financé par des subventions d'investissements, la quote-part de la subvention est reprise au compte de résultat. Cette quote-part de subvention reprise au compte de résultat s'effectue de manière globale (50 ans pour un bâtiment).

Les règles de gestion concernant les amortissements de celles-ci sont les suivantes :

- Si la ou les subventions d'investissement représentent plus de 50% du bien financé, application de l'amortissement par la méthode des composants
- Si la ou les subventions sont comprises entre 10% et 50% du montant de l'investissement, amortissement sur 25 ans
- Si la ou les subventions représentent moins de 10% de l'investissement, amortissement sur 10 ans.

Les règles ci-dessus s'appliquent également au mécénat et contributions financières pour investissement.

### III.9

## LIBERALITÉS

Le conseil d'administration du 14 décembre 2019 a réaffirmé le principe de gestion centralisé des libéralités par l'Association Nationale du SPF de l'ensemble des libéralités dont bénéficie l'Union Nationale du SPF (AN, fédérations et comités) en vertu :

- Des statuts et de la qualité de l'Association Nationale, seule entité du réseau à bénéficier de la reconnaissance d'utilité publique;
- En application de la définition d'un « actif » du plan comptable général (cf. art. 121-1 du PCG) et en vertu de la charte de gestion passée entre l'Association Nationale et les fédérations et comités qui en sont membres.
- Les biens issus de libéralités sont destinés le plus souvent à être cédés.
- Les libéralités dont bénéficie le Secours Populaire français sont collectées par l'Association Nationale (AN) qui, sauf exception, les réalisent (cessions des biens mobiliers et immobiliers reçus par donations ou legs) dans le but d'en tirer des ressources pour financer les besoins liés à la mise en œuvre de son objet social (investissements ou activités de missions sociales).

Les biens issus de libéralités, sauf exception éventuelle décidée par le Conseil d'administration, sont destinés à être cédés.

Ces biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés sont comptabilisés à la valeur vénale, arrêtée par le Conseil d'Administration lors de l'acceptation de la libéralité. Ils ne sont pas amortis. En cas de perte de valeur d'actif des biens entre la date d'entrée au bilan et la clôture des comptes, il convient de constater une dépréciation de l'actif. La dépréciation doit être comptabilisée pour un montant qui permet de ramener la valeur nette comptable du bien à la valeur vénale actualisée.

Les bienfaiteurs (donateurs ou testateurs) désignent le bénéficiaire final des libéralités qui peut-être soit l'Association Nationale soit une autre entité de l'Union Nationale (fédérations ou comités) dans les testaments ou actes de donations.

Lorsqu'une libéralité est destinée à financer les activités ou investissement d'une fédération ou d'un comité, l'Association Nationale constate après avoir réalisé (cédé) les biens une provision pour charge de versement conformément aux procédures en cours au sein de l'Union Nationale. Le versement effectif des fonds est réalisé à compter de l'acceptation par le Directeur Général et/ou la Secrétaire du Conseil d'Administration de l'emploi des fonds proposé par la fédération ou le comité.

### III.9.1 LEGS ET DONATIONS

#### A la notification de la libéralité et avant son acceptation par le Conseil d'Administration

- Valorisation en engagement hors bilan.

#### A l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration

- Entrée au bilan de la libéralité (actif net de la libéralité) et enregistrement d'un fonds reporté si les biens reçus sont destinés à être cédés par l'AN
- Valorisation en engagements hors bilan par la structure bénéficiaire (fédération ou comité) de la quote-part qui sera reversée soit :  $(92\% \times \text{actif net de la libéralité})$  hors produits (+) de gestion temporaire et charges (-) de gestion temporaire difficiles à évaluer avec précision au moment de l'acceptation de la libéralité par l'AN

#### Au moment de la réalisation de la libéralité

Si le bienfaiteur a consenti la libéralité au bénéfice de l'Association Nationale

- L'Association Nationale enregistre dans son compte de résultat, les produits de « legs ou donations » au fur et à mesure de la réalisation des actifs de la libéralité (plus-value éventuelle de cession + reprise d'une quote-part de fonds reportés se rapportant au bien réalisé)

Si le bienfaiteur a consenti la libéralité avec la volonté expresse qu'elle bénéficie à une fédération ou un comité, il est considéré que l'Association Nationale qui « assure la collecte en son nom est tenue par un accord ou une convention (l'acte de donation ou le testament) de reverser tout ou partie de la collecte à une entité désignée ». Par conséquent, l'opération constitue :

- Le fait générateur de la charge de versement (et de la dette) dans les comptes de l'Association Nationale et par conséquent du produit (et de la créance) dans les comptes de la fédération/ comité est la validation de l'emploi des fonds par l'Association Nationale.

#### Le traitement comptable au niveau de l'AN est le suivant (comptes sociaux uniquement) :

Concomitamment à la réalisation du produit de « legs ou donation » dans son compte de résultat, l'Association Nationale enregistre une provision pour charges reflétant l'engagement pris à l'égard du bienfaiteur de reverser la libéralité réalisée à l'entité désignée destinataire de la libéralité.

A noter que la dotation aux provisions pour charges dans les comptes de l'AN (92% des réalisations+ produits de gestion temporaire - charges liées à la gestion temporaire) sera dotée en #681 et traduite :

- Dans le compte de résultat en Dotation aux provisions dans les charges d'exploitation
- Dans le CROD au sein de la rubrique 4 - Dotations aux provisions et dépréciation
- Etant donné que le produit n'est pas conservé par l'AN, cette dotation aux provisions fera l'objet sur le même exercice d'un financement par les ressources GP de l'exercice (le produit de libéralité réalisé sur l'exercice sur l'opération concernée) afin de ne pas impacter le stock de GP de l'AN.
- Dans le CER, la rubrique d'emploi 4 - Dotation aux provisions et dépréciations sera donc également impactée pour le même montant.



**Lors de la validation de l'emploi des fonds par le Directeur Général et/ou la Secrétaire du Conseil d'Administration :**

- La structure bénéficiaire comptabilise un produit de versement de « quote-part de générosité du public » (#75569) en contrepartie d'une créance.

L'Association Nationale enregistre une charge en contrepartie d'une dette à l'égard de l'entité à la date de validation de l'emploi des fonds.

- Comptabilisation d'une charge de « versement de quote-part de générosité du public » (#65769) dans la rubrique « Aides financières » du compte de résultat en contrepartie d'une dette à l'égard de l'entité de l'Union concernée et une reprise de la provision initialement comptabilisée (#781)

**III.9.2  
ASSURANCES-VIE**

En application du règlement 2018-06, les Assurances-vie sont comptabilisées en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds, même lorsque l'acceptation par le Conseil d'Administration est postérieure à la réception de fonds.

Les Assurances-vie sont indiquées dans l'Annexe (Hors bilan) pour leurs valeurs connues, entre la date où l'entité a été informée et la date de comptabilisation en produit.

Concomitamment à la réalisation du produit d'Assurances-vie dans son compte de résultat, l'Association Nationale enregistre une provision pour charges reflétant l'engagement pris à l'égard du bienfaiteur de reverser l'assurance-vie à l'entité désignée (Fédération ou comité).

A noter que la dotation aux provisions pour charges dans les comptes de l'AN sera de 92% de l'Assurance vie encaissée.

**Lors de la validation de l'emploi des fonds par le Directeur Général et/ou la Secrétaire du Conseil d'Administration :**

- La structure bénéficiaire comptabilise un produit de versement de « quote-part de générosité du public » (#75569) en contrepartie d'une créance.

- L'Association Nationale comptabilise une charge de « versement de quote-part de générosité du public » (#65769) dans la rubrique « Aides financières » du compte de résultat en contrepartie d'une dette à l'égard de l'entité de l'Union concernée et une reprise de la provision initialement comptabilisée (#781)



### III.10 FONDS REPORTÉS LIÉS AUX LEGS ET DONATIONS

Lors de l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration, l'actif net (Actif-Passif) des libéralités est enregistré au bilan, et repris en fonds reportés si les biens mobiliers et immobiliers reçus sont destinés à être cédés.

Le fonds reporté est repris au fur et à mesure de la réalisation des lots d'actifs.

### III.11 FONDS DÉDIÉS : OPÉRATIONS PARTIELLEMENT EXECUTÉES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année N dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « report en fonds dédiés » afin de constater l'engagement pris par la structure de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « utilisation des fonds dédiés ».

### III.12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques est constituée pour couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet et précisément quantifiables.

#### Provisions pour charges sur réversement de legs, donations ou assurances-vie destinés à une autre structure SPF

L'association Nationale enregistre dans son compte de résultat, les produits de « legs ou donations » au fur et à mesure de la réalisation des actifs de la libéralité et les produits d'«assurance-vie» à la date d'encaissement des fonds, ainsi qu'une provision pour charges reflétant l'engagement pris à l'égard du bienfaiteur de reverser la libéralité ou l'assurance-vie réalisée à l'entité désignée. Cette provision est maintenue de la période de réalisation des lots d'actif et la date de validation du projet d'utilisation des fonds.

#### Méthode de calcul :

Pour les legs et donations : 92% du produit net de la libéralité (Actif-Passif+Produits de gestion temporaire) diminués des charges de gestion temporaire.

Pour les assurances-vie : 92% des fonds reçus



### III.13

## INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionné dans l'annexe ne fait pas l'objet d'enregistrement comptable.

Le temps passé par les bénévoles est recensé au moyen des heures déclarées. Les heures sont valorisées sur la base du SMIC horaire brut chargé. Pour 2021, le taux retenu est de 15.80 euros / heure.

### III.14

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les différentes catégories des contributions volontaires en nature sont les suivantes :

- Dons en nature neufs : alimentation, vêtements, marchandises, produits d'hygiène, jouets....
- Prestations gratuites (mises à disposition) : affichage publicitaire, activités sportives, places de spectacles ; mise à disposition de locaux, de compétences, de véhicules, etc.
- Bénévolat
- Heures d'instances et dons en nature d'occasion (non valorisées dans les comptes)

#### Règles de valorisation :

Les dons en nature (alimentaires ou hors alimentaires) sont valorisés au prix de revient lorsqu'il est connu, sinon au prix de vente moyen de grande surface.

Les prestations gratuites sont valorisées en fonction des éléments fournis par les tiers.

Les heures consacrées à la tenue des instances statutaires ne sont pas valorisées dans les comptes annuels mais apparaît dans le rapport d'activité. Mais, étant donné leur importance fondamentale dans la vie et le développement de l'association, elles sont quantifiées et mentionnées pour information. De même, les dons en nature d'occasion ne sont pas valorisés dans les comptes annuels, mais ils sont évalués au poids.

#### Destination des contributions volontaires en nature :

La ventilation des contributions volontaires en nature au pied des rubriques « emplois » doit être réalisée dans les nouveaux états que sont le CROD et le CER. Cette ventilation a été réalisée selon les principes arrêtés par le Conseil d'Administration :

- Les dons en nature sont considérés en totalité comme employés pour les missions sociales en France,
- Le bénévolat et les prestations gratuites sont considérés employés sur les différentes rubriques en fonction du poids financier de chacune des rubriques Missions sociales / Frais de recherche de fonds / Fonctionnement, au regard du total des emplois de l'exercice inscrit au Compte de résultat par Origine et Destination.



### III.15

## PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le SPF présente son Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et son Compte d'Emploi des Ressources (CER) pour l'exercice 2021 conformément à la publication du Règlement de l'ANC n°2018-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018.

#### Affectation des ressources au financement des emplois

L'affectation des ressources au financement des emplois est organisée de la manière suivante pour les ressources affectées :

- Les ressources affectées par les financeurs publics sont affectées conformément aux conventions signées,
- Les ressources issues de la générosité publique affectées par le donateur (particulier, testateur, mécène) sont affectées conformément aux souhaits de celui-ci,
- Les autres produits affectés sont affectés en fonction de l'accord conventionnel existant.

L'affectation au financement des emplois des ressources issues de la générosité publique non affectées est établie en fonction d'un ordre de priorité concourant à financer les emplois non couverts par les affectations précédentes. Ainsi, les fonds collectés auprès du public et non affectés financent par ordre de priorité :

- les missions sociales réalisées par l'organisme en France
- les missions sociales réalisées par l'organisme à l'étranger
- les missions sociales versées à d'autres organismes agissant en France
- les missions sociales versées à d'autres organismes agissant à l'étranger
- les frais d'appel à la générosité publique
- les frais de recherche d'autres ressources
- les frais de fonctionnement

#### Les produits liés à la générosité du public

Le Conseil d'Administration du 20 février 2021 a défini la générosité publique comme : « Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

- Des dons manuels des personnes physiques, qu'ils soient affectés ou non affectés (liés à des campagnes ou hors campagne),
- Des legs, donations et assurances vie, qu'ils soient affectés ou non affectés,
- Des dons financiers des entreprises (mécénat) qu'ils soient affectés ou non affectés,
- Des produits financiers issus des placements de ces ressources. »

La rubrique « autres produits liés à la générosité du public » comprend les quotes-parts de générosité du public reçues et les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public.

## Boutique vestimentaire de Limoges

© Pascal Montary



### Les produits non liés à la générosité du public

Les ressources financières hors générosité publique sont toutes les recettes de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité publique. Ils se composent principalement des dons financiers des fondations et associations, des subventions et autres concours publics, des participations des destinataires de la solidarité, des produits d'initiatives et divers.

Le taux de prélèvement sur les ressources pour financer l'organisation est de 8% maximum.

### Les missions sociales au SPF

La définition des missions sociales du SPF a été entérinée par le Conseil d'Administration de l'Association Nationale du 20 février 2021 :

« Conformément aux statuts :

« Faisant leur la formule « tout ce qui est humain est notre », les adhérents aux présents statuts se regroupent dans un but unique : pratiquer la solidarité. »

Les articles 1/ b et c des statuts de l'Association Nationale, des fédérations, des comités locaux et conseils de région du Secours populaire français définissent les missions sociales du Secours populaire français, qu'elles soient réalisées directement ou avec des partenaires en France ou à l'étranger :

« Ils se proposent de soutenir dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement et des conflits armés.

Ils rassemblent en leur sein des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes qualités humaines qui y sont liées.

Ils développent en permanence les structures et l'audience de l'association notamment par la création de comités locaux et de fédérations départementales.

#### Les missions sociales se déclinent de la manière suivante :

- Activités de solidarité liées aux urgences en France et dans le monde ;
- Activités de solidarité en France et dans le monde notamment dans les domaines suivants : alimentaire, logement, vestimentaire, santé, hygiène, accès à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, accompagnement scolaire, Pères Noël Verts, Journée des Oubliés des Vacances...
- Le développement des structures et de l'audience du SPF
- L'animation du réseau : soutien aux réseaux partenaires, accompagnement et soutien au réseau décentralisé SPF, gestion des donneurs et collecteurs, accueil et mise en mouvement des bénévoles et formation... »

III  
Principes,  
règles  
et méthodes  
comptables



#### Définition et répartition des coûts directs et indirects

La définition et répartition des coûts directs et indirects du SPF a été entérinée par le Conseil d'Administration de l'Association Nationale du 20 février 2021 :

« Affectation des charges du compte de résultat aux rubriques du CROD et du CER :

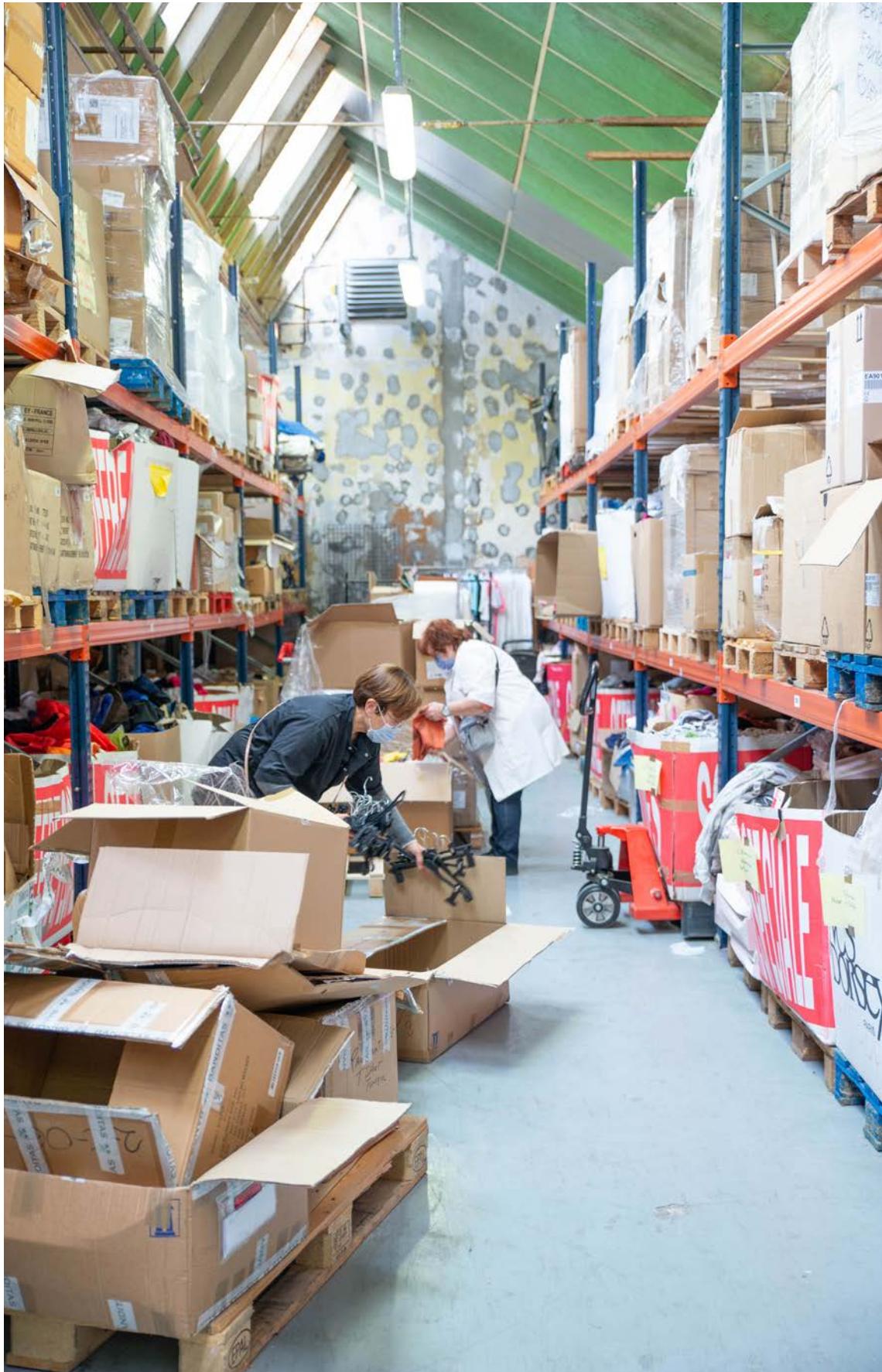
- Coûts des missions sociales :
  - Coûts directs : Coûts des dépenses directes de la mission sociale ;
  - Coûts indirects : Coûts qui n'existeraient pas si la mission sociale disparaissait.
- Coûts de structure et de fonctionnement : principes des clés de répartition. »

#### III.16 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

**Boutique solidaire à Lyon**

© Eva Sanchez



III  
Principes,  
règles  
et méthodes  
comptables



## IV . Méthode et périmètre de combinaison

### IV.1 CRITÈRE DE COMBINAISON

Les structures dont les comptes annuels 2021 entrent dans le périmètre de combinaison sont celles qui répondent aux critères de l'accord de combinaison.

Par exception, certains comités peuvent ne pas être inclus dans la combinaison pour des raisons matérielles de remontées d'informations.

Les entités dissoutes sont généralement exclues du périmètre de combinaison.

### IV.2 ÉVOLUTION DU PROCESSUS DE COMBINAISON

Pour l'exercice 2021, le travail de combinaison s'effectue en une unique phase : la combinaison nationale.

Ce processus permet également de produire des états financiers à l'échelle départementale, interdépartementale, régionale ou nationale.

### IV.3 PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

En 2021, **777 structures de l'Union du SPF sont intégrées**:

- **1 entité combinante**  
(l'Association Nationale)
- **96 fédérations départementales**
- **2 fédérations professionnelles**  
(Fédération des électriciens gaziers et Fédération du livre, de la presse et de la communication créée en 2021 et qui remplace le comité du livre)
- **1 fonds de dotation**
- **15 conseils de région**  
(12 conseils de région, le Conseil de région Grand-Est créé cette année et 3 anciens Conseils de région)
- **662 comités locaux sur 664 comités déclarés (\*)**

(\*) 2 comités en activité non intégrés en 2021 :

- le comité de Abbeville (Somme)
- le comité de Chatelaudrun-Plouagat (Côtes d'Armor)

## Détails concernant les Régions

Au sein de l'union, il y a **13** conseils de région en activité (dont 1 ancien conseil de région) et **2** anciens conseils de région en cours de dissolution. **5** anciens conseils de région sont sortis du périmètre (Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées, Aquitaine, Poitou Charente, Limousin).

**Auvergne-Rhône-Alpes**  
**Basse Normandie (\*\*)**  
**Bretagne**  
**Bourgogne-Franche Comté**  
**Centre- Val de Loire**

**Champagne Ardennes (\*)**  
**Grand Est**  
**Ile de France**  
**Normandie**  
**Nouvelle-Aquitaine**

**Occitanie**  
**PACA**  
**Pays de la Loire**  
**Picardie (\*\*)**  
**Haut de France**

(\*) Ancien conseil de région en activité  
(\*\*) anciens conseils de région en cours de dissolution

## Détails concernant les Fédérations

Une nouvelle Fédération du Livre, de la presse et de la communication a été créée cette année.

- Ain
- Aisne
- Allier
- Alpes Haute Provence
- Alpes Maritimes
- Ardèche
- Ardennes
- Ariège
- Aube
- Aude
- Aveyron
- Bas Rhin
- Béarn
- Bouches du Rhône
- Calvados
- Cantal
- Charente
- Cher
- Corrèze
- Corse
- Côte Basque
- Côte d'Or
- Côte d'Armor
- Creuse
- Deux sèvres
- Dordogne
- Doubs
- Drôme
- Electriciens Gaziers
- Essonne
- Eure
- Eure et Loire
- Finistère
- Gard
- Gers
- Gironde
- Haut Rhin
- Haute Garonne
- Haute Loire
- Haute Marne
- Haute Saône
- Haute Savoie
- Haute Vienne
- Hautes Alpes
- Hautes Pyrénées
- Hauts de Seine
- Hérault
- Ille et Vilaine
- Indre
- Indre et Loire
- Isère
- Jura
- Landes
- Livre, de la presse et de la Communication
- Loir et Cher
- Loire
- Loire-Atlantique
- Loiret
- Lot
- Lot et Garonne
- Lozère
- Maine et Loire
- Manche
- Marne
- Mayenne
- Meurthe et Moselle
- Meuse
- Morbihan
- Moselle
- Nièvre
- Nord
- Oise
- Orne
- Paris
- Pas de Calais
- Puy de Dôme
- Pyrénées Orientales
- Rhône
- Saône et Loire
- Sarthe
- Savoie
- Seine et Marne
- Seine Maritime
- Seine Saint Denis
- Somme
- Tarn
- Tarn et Garonne
- Terre de Belfort
- Val de Marne
- Val d'Oise
- Var
- Vaucluse
- Vendée
- Vienne
- Vosges
- Yonne
- Yvelines

IV  
Méthode et  
périmètre de  
combinaison



## Détails concernant les comités intégrés

IV  
Méthode et  
périmètre de  
combinaison

Sur les **662** comités locaux, la répartition est la suivante :

- **623** comités déclarés en activité
- **3** comités créés et en activité
- **4** comités en dissolution
- **1** comité réactivé en 2021
- **2** comités en procédure de passage en antenne
- **29** comités en sommeil avec des soldes à-nouveaux

Achères	Bastia	Cambrin
Agde	Batz sur Mer	Cancon
Aigueperse Nord Limagne	Bayeux	Canton de Vouille
Aire sur la Lys	Beaucaire	Capbreton
Aire sur l'Adour	Beaugency	Carhaix Plouguer
Aix en Provence	Beaumont sur Oise	Carrières sous Poissy
Aix les Bains	Beaune	Carvin
Albertville	Beaurepaire	Castanet Tolosan
Alençon	Bégles	Castelsarrasin
Ales	Belledonne Grésivaudan	Castillonnes
Algrange	Bellegarde sur Valserine	Castres
Allonnes	Belley	Cenon et sa périphérie
Amberieu en Bugey	Berck	Céret Vallespir
Ancenis	Bergerac	Cergy le Haut
Andrezieux Bouthéon	Bernay	Chablais
Angerville	Berre l'Etang	Chagny
Angres	Béssancourt	Chalons en Champagne
Aniche	Besse saint Anastaise	Chamby
Annay sous Lens	Béthoncourt	Champagne
Annezin	Béthune	Charlieu
Annonay	Béziers	Chartres
Antony	Bièvre	Châteaubriant
Anzin	Billy Montigny	Châteaudun
Arc les Gray	Biscarrosse	Château-Gonthier
Arles	Blain-Guéméné	Chateaulin
Arleux	Blanc Misseron	Chateauneuf du Faou
Armbouts Cappel	Bobigny	Châteauneuf les Martigues
Armentières	Bolbec	Château-Renault
Arpajon	Bollene-Mondragon	Château-Thierry
Arras	Bondy	Chatellerault
Athis-Mons	Bonneuil sur Marne	Chaville
Aubagne	Bouffemont	Chelles
Aubenas	Bouglon Castejaloux	Chenove
Aubervilliers	Bouguenais	Chevigny saint Sauveur
Aubie et Espessas	Boulognes-Billancourt	Chevilly-Larue
Auby	Bourbon Lancy	Chocques
Auchel	Bourg Saint Andéol	Choisy-le-Roi
Auchy les Mines	Bourgtheroulde	Cholet
Audincourt	Brassac les Mines	Civray
Aulnay les Valenciennes	Brebières	Clermont Hérault
Aulnay-sous-bois	Bréda-Grésivaudan	Clichy sous bois
Aulnoye Aymeries	Bressuire	Cognin
Auzances	Briançon	Colombes
Avallonais	Briare	Colomiers
Avion	Brière	Commentry
Avoine-Chinon	Brioude	Conches
Bachant	Brive la Gaillarde	Condé sur L'Escaut
Bagnères de Bigorre	Bron	Condorn
Bagneux	Bruxières les Mines	Corbehem
Bagnolet	Bussy saint Georges	Corbeil-Essonnes et Environs
Bagnols sur Cèze	Cabestany	Corte
Bailleul	Caderousse	Cosne sur Loire

IV  
Méthode et  
périmètre de  
combinaison

Balma	Calais	Coudekerque Branche
Barlin	Callac	Couëron
Basse Ardèche	Caluire	Courcelles les Lens
Coutances	Evin-Malmaison	Hénin-Beaumont
Coutras	Faches-Thumesnil	Hennebont
Créteil	Fécamp	Héris
Creusot	Feignies	Hérouville Saint Clair
Crozon	Feyzin	Hersin Coupigny
Cruas	Firminy-le Chambon Felles	Hordain
Cuges les Pins	Fleury-Mérogis	Hornaing
Cusset-Vichy	Floirac	Houdain
Custines	Florensac	Houilles
Cysoing	Fontaine	Houplines
Daoulas	Forbach	Ile Saint Denis
Dax	Fosses	Is sur Tille
Decazeville	Fouquières-les-lens	Issoire
Dechy	Fourmies	Ivry sur seine
Denain	Franconville la Garenne	Jarny
Descartes	Fresnes	Jeumont
Dinan	Fresnes sur Escaut	Joue les Tours
Diois	Fresnoy en Gohelle	La Bassée/Salomé
Divion	Frontignan	La Chapelle des Marais
Donges	Fuveau	La Chapelle Saint Mesmin
Douai	Gaillac	La Châtre
Douarnenez	Gap	La Ciotat
Douchy les Mines	Gardanne	La Courneuve
Douvrin	Garges les Gonesse	La flèche
Draguignan	Genlis	La Grand Combe
Drancy	Gennevilliers	La Montagne
Drocourt	Gentilly	La Mure
Dunkerque	Gigean	La Sentinelle
Eaubonne	Gignac la Nerthe	La Seyne sur Mer
Echassières	Gisors	La Souterraine
Echirolles	Givors	La tour du pin
EDF Angers	Gonesse	La Turballe
EDF Boulogne sur Mère	Grand Lieu	La vallée de l'Arve
EDF Clermont Ferrand	Granville	Lallaing
EDF GDF Corse	Graulhet	Lamballe
EDF GDF de la pointe de GIVET	Graves	Lambesc
EDF GDF Paris Grande Couronne	Gravigny	Lamotte-Beuvron
EDF Le Havre	Gréasque	Landerneau
EDF Le Havre 2	Grenay	Lannemezan
EDF Le Puy en Velay	Grigny	Lannion
Eieu dit Leauwette	Guérande	Lapugnoy
Elne	Gueugnon	Lauris
Embrun	Guillestre	Lavelanet
Ensues la Redonne	Guilvinec Treffiagat	Le Blanc-Mesnil
Eperlecques	Guingamp	Le CANNET/Cannes
Epernay	Hagetmau	Le Havre
Epinay sur Seine	Haillicourt	Le petit Quevilly

Epinay-sur-Orge	Hallennes les Haubourdin	Le Portel
Eragny sur Oise	Harfleur	Le Teil
Ermont	Harnes	Le Thillot
Est Cambrésis	Haulchin	Le Vigan
Estevelles	Hauteville-Lompnes	Lectoure
Estissac	Haut-Plateau/Amanvilliers	Leman Voiron
Etampes	Haveluy	Lens
Etaples sur Mer	Hayange	Les Lilas
Lesconil	Moissac	Pantin
Lezennes	Monflanquin	Parentis en Born
Libercourt	Monsempron-Libos	Paris 12ème
Libournais	Mont de Marsan	Pauillac
Lieu Saint Amand	Mont Saint Aignan	Paulhan
Lille	Mont Saint Martin	Pays de Fougères
Lillers	Montargis	Pays de l'Arbresle
Limay	Montataire	Pays de Quintin
Lisieux	Mont-Blanc	Pays de Retz
L'Isle Jourdain	Montbrison	Pecquencourt
Lisses	Montceau les Mines	Penmarc'h
Livry Gargan	Montchanin Torcy	Penne sur Huveaune
Loctudy	Montelimar	Pertuis
Lodève	Montfermeil	Pessac-Cestas
L'Oisans	Montgeron	Petite Forêt
Lomme	Montigny en Gohelle	Pézenas
Longueau	Montigny-les-Cormeilles	Piennes
Lons le Saunier	Montlouis sur Loire	Pierre-Bénite
Loos	Montluçon	Pierrefitte
Lorette	Montmorillon	Pierrelatte
Lormont	Montreuil	Pierrelaye
Loudun	Montrouge	Plérin
Lourches/Escaudain	Morcenx	Plestin les grèves
Lourdes	Morlaix	Pleumeur Bodou
Lure	Morsang-sur-Orge	Plonéour Lanvern
Lyon 4ème	Mourenx	Plouec du Trieux
Lyon 5ème	Mouthiers sur Boëme	Ploufragan
Lyon 8ème	Munster	Plouha
Macon	Naintre	Poissy
Malakoff	Nay	Poligny
Malesherbes	Némours	Pompey
Mante-la-Ville	Nérac	Pont de Briques
Marchiennes	Neuilly Plaisance	Pont de Claix
Marly La Ville	Neuves Maisons	Pont Saint Esprit
Marmande	Neuville sur Escaut	Pontchâteau
Marsillargues	Neuville sur Saône	Pont-L'abbé
Martigues	Noeux les Mines	Pornichet La Baule
Mauriac	Nogent le Roi	Port de Bouc
Mazingarbe	Noisiel	Port Saint Louis
Meaux	Noisy le Grand	Portes de l'Isère
Mende	Noisy le Sec	Portet/Garonne

IV  
Méthode et  
périmètre de  
combinaison

Mer	Noyelles Godault	Pré-en-Pail
Méricourt	Noyelles sur lens	Privas
Mérignac	Oissel	Prouvy Rouvignies
Merville	Oléron	Quetigny
Méry sur Oise	Oloron Sainte Marie	Quimper
Meulan	Onnaing	Quimperlé
Meung sur Loire	Orange	Rabastens
Meurchin	Orchies	Raismes
Meyzieu	Orly	Redon
Migennois	Orthez	Relecq-Kerhuon
Millau	Oullins	Rezé
Miramas	Paimpol	Rillieux la Pape
Miramont de Guyenne	Palaiseau-Villebon	Riom
Moirans et Saint Jean	Pamiers	Ris-Orangis
Rive de Gier	Saint Quentin	Tournefeuille
Rives de l'AA (Gravelines)	Saint Remy de Provence	Tournon
Roanne	Saint Sulpice sur Lèze	Tours Nord
Roeulx	Sainte Foy les Lyon	Tourves
Rognac	Sainte Livrade sur Lot	Tréguier
Romainville	Sainte Tulle/Corbières	Tremblay en France
Romans/Bourg de Péage	Sainte-Geneviève-des-Bois	Trets
Romilly sur Seine	Saint-Egrève	Trith Saint Leger
Romorantin Lanthenay	Saintes	Uckange
Ronchin	Saint-Girons	Ugine
Roquefort la Bedoule	Saint-Herblain	Unieux
Roubaix	Saint-Julien	Val d'Adour
Roussillon	Saint-Pourçain sur Sioule	Valenciennes/Marly
Rouvroy	Saint-Sébastien sur Loire	Vallée d'Ossau
Royan	Saint-Yrieix-la-Perche	Vallées des Gaves
Rueil-Malmaison	Sallaumines	Vanrennes-Vauzelles
Ruelle	Salon de Provence	Varilhes
Ruffec	Sanvignes les Mines	Vaulx en Velin
Sainghin en Mélantois	Saran	Venarey-les-Laumes
Sainghin en Weppes	Sarcelles	Vendin Oblinghem
Sains en Gohelle	Sathonay/Fontaines/Saône	Vendôme
Saint Amand les eaux	Saulieu	Vendres
Saint André	Scionzier	Vénissieux
Saint André de Cubzac	Seclin	Vermelles
Saint André de Sangonis	Sedan	Verrières-le-Buisson
Saint André les Vergers	Sénart	Vienne
Saint Avold	Senonches	Vierzon
Saint Bonnet le château	Septèmes les Vallons	Vieux Condé
Saint Chamond l'Horme	Sete-Bassin de Thau	Vif
Saint Ciers sur Gironde	Sevran	Vilaines la Juhel
Saint Cyr l'Ecole	Sèvres	Villars
Saint Denis	Sin le Noble	Villefranche
Saint Eloy les Mines	Sizun	Villefranche de Rouergue
Saint Flour	Soissons	Villejuif
Saint Fons	Somain	Villeneuve d'Ascq
Saint Gaudens	Sotteville les Rouen	Villeneuve le Roi
Saint Genis Laval	Soustons	Villeneuve sur Lot
Saint Jean d'Ardières	Soyaux	Villepinte
Saint Jean de Braye	Stains	Villers le Bel

Saint Just en Chaussée	Sud-Grésivaudan	Villetaneuse
Saint Just Saint Rambert	Talange	Villeurbanne
Saint Lo	Talence	Villiers sur Marne
Saint Malo	Tarbes Solidar Meubles	Vitry en Artois
Saint Martin de Crau	Ternay-Val d'Ozon	Vitry sur Seine
Saint Martin d'Hères	Tet Conflent	Vitry-le-François
Saint Maur des Fosses	Thiais	Viviers
Saint Maximin	Thiant	Vizille
Saint Médard en Jalles	Thiers	Voiron
Saint Nazaire	Thionville	Wasquehal
Saint Orens de Gameville	Thônes	Wavrin
Saint Ouen	Thouars	Waziers
Saint Paul les Dax	Tilloy les Mofflaines	Woippy
Saint Pierre des Corps	Tocane	Yenne
Saint Pol sur Ternoise	Tonneins	Yerres
Saint Priest	Tourcoing	Yutz
Sud Goëlo	Villers Saint Paul	

**Les 5 comités dont 2 comités non fédérés (Livre et RATP) ont été sortis du périmètre d'intégration au cours de l'exercice 2021 :**

- Comité de Abbeville (80)
- Comité de Châtelaudren-Plouagat (22)
- Comité de Gerzat (63)(comptabilité soldée)
- Comité du Livre (en dissolution)
- Comité RATP (en cours de dissolution)

### **5 comités réintégrés en 2021 :**

- Comité de Noyelles s/Lens (62)
- Comité de Billy Montigny (62)
- Comité d'Annay sous Lens (62)
- Comité de Chenôve (21) (réactivé)
- Comité Romorantin Lantenay (41)

### **3 comités crés en 2021 :**

- Comité de EDF le Havre 2
- Comité de Brioude (43)
- Comité de Bondy (93)

### **IV.4 ÉCARTS DE COMBINAISON**

**Le montant des écarts de combinaison au bilan au 31/12/2021 s'élève à -27 K€ contre -11 K€ au 31/12/2020.**

Ils se composent principalement de :

**- 19,6 K€** Ecart de périmètre concernant 2 comités non intégrés en 2021 : les comités de ABBEVILLE (80) et de CHATELAUDRUN-PLOUAGAT (22).

**- 3 K€** Ecart sur une contribution de 2017, comptabilisation non réciproque de dettes entre la fédération du Rhône et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

**- 3 K€** Comptabilisation non réciproque de dette entre le comité de MONTELIMAR (26) et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

**- 1,8 K€** Ecart concernant une dette de 2011 entre le Comité de EDF BOULOGNE SUR MER et Fédération du Pas de Calais

**+ 0,1 K€** Ecart divers entre structures

**IV**  
Méthode et  
périmètre de  
combinaison



**Le montant des écarts de combinaison au compte de résultat au 31/12/2021 s'élève à 30 K€ contre -19 K€ au 31/12/2020.**

Les écarts de 30 K€ se composent principalement de :

IV  
Méthode et  
périmètre de  
combinaison

**+ 36,7 K€** Ecart de reversement de subventions entre le conseil de région NOUVELLE AQUITAINE et la Fédération de la GIRONDE ; cette partie des sommes est destinée au conseil de région PACA.

**- 35,3 K€** Ecart de périmètre concernant 3 comités du Pas-de-Calais et 1 comité du Loir et Cher non intégrés en 2020 et réintégrés en 2021 : les comités de BILLY MONTIGNY, NOYELLES S/LENS, ANNAY SOUS LENS et ROMORANTIN LANTHENAY

**+ 30,1 K€** Ecart de périmètre concernant 2 comités non intégrés en 2021 : les comités de ABBEVILLE (80) et de CHATELAUDRUN- PLOUAGAT (22)

**- 7,4 K€** concernant la sortie du comité de SOLIDAR'MEUBLES (65) du périmètre Secours Populaire.

**+ 4,5 K€** correspondant à une décalage d'enregistrement d'une facture entre le comité de MONTELIMAR (26) et le Conseil de région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA).

**+ 1 K€** Ecarts divers entre structure

**Camion de la fédération du Nord**

© David Penet



IV  
Méthode et  
périmètre de  
combinaison



## V. Informations complémentaires

### V.1

#### RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

V  
Informations  
complémentaires

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles s'est élevé à **0 euro** en 2021, la Secrétaire générale, le Trésorier, et le Secrétaire national en charge de la vie de l'association étant bénévoles.

Le montant cumulé des rémunérations perçues en 2021 par les élus au Conseil d'Administration disposant par ailleurs d'un contrat de travail et salariés à ce titre s'élève à 270 102 €.

## V.2 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Association a retenu la comptabilisation des factures émises pendant l'exercice comme méthode d'enregistrement des coûts d'audit.

Les honoraires de Commissaires aux comptes inscrits en charges de l'exercice 2021 s'élèvent à **691 868 euros**.

Cabinet EXCO NEXIOM AUDIT, en charge du contrôle légal des comptes des fédérations et du fonds de dotation	<b>284 199</b>
Cabinet EXCO NEXIOM AUDIT au titre de la mission de contrôle légal des comptes annuels de l'Association nationale, ainsi que des comptes combinés	<b>167 911</b>
Cabinet Audit et Communication, en charge du contrôle légal des comptes des fédérations	<b>160 178</b>
Cabinet EXCO NEXIOM AUDIT, au titre des services autres que la certification des comptes	<b>45 914</b>
Cabinet GESCO SA en charge du contrôle légal des comptes d'une fédération	<b>9 486</b>
Cabinet SAFIGEC en charge du contrôle légal des comptes d'une fédération	<b>4 680</b>
Cabinet BELENIELLI, en charge du contrôle légal des comptes d'une fédération	<b>6 888</b>
BDO, en charge du contrôle légal des comptes d'une fédération	<b>5 112</b>
Cabinet Experts ACC, en charge du contrôle des comptes d'une fédération	<b>3 900</b>
Cabinet TSARAP, en charge du contrôle légal des comptes d'une fédération	<b>3 600</b>

V  
Informations complémentaires

## V.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

### V.3.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE RETRAITE

**Méthode retenue :**

- Salariés en CDI
- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux d'évolution : 1 %
- Age de la retraite : 62 ans
- Taux de rotation moyen sur 3 ans.

Le montant total des IDR y compris celles de l'Association nationale s'élève à **1 328 227 euros** (dont Association nationale **750 173 euros**).



### V.3.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### ENGAGEMENTS FINANCIERS DE L'ASSOCIATION NATIONALE

V  
Informations  
complémentaires

ENGAGEMENTS DONNÉS	2021	2020
Caution pour loyer structures départementales	47 040	47 040

ENGAGEMENTS REÇUS	ASSOCIATION NATIONALE	STRUCTURES SPF	2021	2020
Legs, donations (estimés à recevoir en pleine propriété)	1 819 733	1 233 613	3 053 346	4 632 780
Assurances-vie	18 103	40 312	58 416	416 591
Legs en nue-propriété			444 917	552 282

### V.3.3

#### ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL AU 31/12/2021

POSTE DU BILAN	VALEUR À L'ORIGINE	REDEVANCES PAYÉES				REDEVANCES RESTANT À PAYER			
		VALEUR FINANCIÉE	SOLDE INITIAL	DE L'EXERCICE	CUMULÉES	< À 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	> À 5 ANS	TOTAL À PAYER
Installation matériel et outillage	50 392	54 942	18 395	9 072	27 457	9 539	17 946		27 455
Autres	316 639	365 269	128 021	77 891	205 912	71 775	87 582		159 357
<b>TOTAL</b>	<b>366 831</b>	<b>420 212</b>	<b>146 406</b>	<b>86 963</b>	<b>233 369</b>	<b>81 315</b>	<b>105 528</b>		<b>186 842</b>
REDEVANCES RESTANT À PAYER EN EUROS									
	VALEUR RÉSIDUELLE	< À 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	> À 5 ANS					
Installation matériel et outillage	1 297	252	1 045						
Autres	16 596	3 511	13 085						
<b>TOTAL</b>	<b>17 894</b>	<b>3 763</b>	<b>14 131</b>						



## VI . Informations relatives au bilan

### VI.1 ACTIF

#### VI.1.1

#### MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

VI  
 Informations  
 relatives  
 au bilan

EN EUROS	VALEUR BRUTE AU 01/01/2021	ACQUISITIONS ET CRÉATIONS EN 2021	DIMINUTIONS PAR CESSIONS OU MISES HORS SERVICE EN 2021	VALEUR BRUTE AU 31/12/2021
Frais d'établissement	76 245	-	-	76 245
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	5 113 040	168 197	94 016	5 187 221
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	46 138	226 912	90 778	182 272
<b>Immobilisations incorporelles (I)</b>	<b>5 235 423</b>	<b>395 109</b>	<b>184 794</b>	<b>5 445 739</b>
Terrains	4 929 813	200 324	-	5 130 137
Agencements et aménagements de terrain	1 346 001	44 944	43 051	1 347 894
Constructions	68 913 306	2 297 274	706 618	70 503 962
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 992 318	1 411 659	234 868	10 169 110
Autres immobilisations corporelles :	24 007 942	4 429 385	1 266 254	27 171 073
Installations générales, agencements divers	4 686 132	620 836	140 607	5 166 360
Matériel de transport	13 489 132	2 842 369	873 856	15 457 645
Matériel de bureau et informatique	4 326 061	835 407	220 996	4 940 472
Mobilier	1 506 617	130 774	30 795	1 606 586
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	1 478 418	1 484 351	727 335	2 235 434
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 596 129	3 786 411	3 363 646	5 018 894
<b>Immobilisations corporelles (II)</b>	<b>114 263 928</b>	<b>13 654 347</b>	<b>6 341 772</b>	<b>121 576 504</b>
Autres titres immobilisés	206 366	65 885	40 540	231 710
Prêts	468 119	29 080	600	496 598
Autres	479 304	165 142	106 905	537 541
<b>Immobilisations financières (III)</b>	<b>1 153 789</b>	<b>260 106</b>	<b>148 045</b>	<b>1 265 850</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III) :</b>	<b>120 653 140</b>	<b>14 309 562</b>	<b>6 674 610</b>	<b>128 288 092</b>

La différence de **19 604** euros entre la clôture 2020 et l'ouverture 2021 correspond à la non intégration des comités de ABBEVILLE (80), CHATELAUDRUN-PLOUAGAT (22) et RATP ainsi que du Conseil de région LIMOUSIN.

## VI.1.2 MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

EN EUROS	MONTANT AU 01/01/2021	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT AU 31/12/2021
Frais d'établissement	76 245	-	-	76 245
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	4 318 420	302 501	13 407	4 607 515
<b>Amortissement des Immobilisations incorporelles (I)</b>	<b>4 394 665</b>	<b>302 501</b>	<b>13 407</b>	<b>4 683 760</b>
Agencements et aménagements de terrain	777 098	149 799	25 217	901 680
Constructions	27 221 947	2 295 410	585 057	28 932 300
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 626 944	841 385	219 224	7 249 105
Autres immobilisations corporelles :	16 938 733	2 645 313	1 112 783	18 471 264
Installations générales, agencements divers	2 587 974	356 830	100 656	2 844 148
Matériel de transport	9 771 423	1 623 313	768 151	10 626 585
Matériel de bureau et informatique	3 352 849	562 420	214 617	3 700 652
Mobilier	1 226 487	102 750	29 359	1 299 879
<b>Amortissements des immobilisations corporelles (II)</b>	<b>51 564 722</b>	<b>5 931 908</b>	<b>1 942 281</b>	<b>55 554 349</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II) :</b>	<b>55 959 388</b>	<b>6 234 409</b>	<b>1 955 688</b>	<b>60 238 109</b>

La différence de **18 741 euros** entre la clôture 2020 et l'ouverture 2021 correspond à la non intégration des comités de ABBEVILLE (80), CHATELAUDRUN-PLOUAGAT (22) et RATP ainsi que du Conseil de région LIMOUSIN.

VI  
Informations  
relatives  
au bilan

## VI.1.3 IMMobilisations inaliénables

Une immobilisation inaliénable est un actif possédé par le SPF qui ne peut faire l'objet d'un transfert (ni cession, ni vente), autrement dit que le SPF est obligé de conserver (un contrat ou convention écrite doit être formalisé). En 2021, il n'y a pas d'immobilisations inaliénables détenues par le SPF.

## VI.1.4 DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT

L'Union n'a bénéficié d'aucune donation temporaire d'usufruit en 2021 ni les années antérieures.

## VI.1.5

### BIENS REÇUS PAR LEGS ET DONATIONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

EN EUROS	VALEUR BRUTE AU 31/12/2021	DÉPRÉCIATION	VALEUR NETTE AU 31/12/2021	MONTANT BRUT AU 31/12/2020
Biens reçus par legs et donations destinés à l'Association nationale	3 976 255	285 002	3 691 254	3 200 362
Biens reçus par legs et donations aux fédérations et comités	1 042 639	122 300	920 339	1 395 767
<b>TOTAL</b>	<b>5 018 894</b>	<b>407 302</b>	<b>4 611 592</b>	<b>4 596 129</b>

### Dépréciations des bien reçus par legs et donations

DESTINÉS À L'ASSOCIATION NATIONALE	MONTANT
D'AUSSAGUEL RAYMOND	178 559
DAYMARD Henri	74 000
PRENE Guy	20 000
CREHANGE Fabrice	6 000
DEMARIE Andrea	4 187
GIRIN Raymond	987
<b>TOTAL</b>	<b>285 002</b>

DESTINÉS AUX FÉDÉRATIONS ET COMITÉS	MONTANT
PUJOL Paule	105 000
HELIAS Paul	17 300
<b>TOTAL</b>	<b>122 300</b>

## VI.1.6

### VARIATIONS DES DÉPRÉCIATIONS

EN EUROS	MONTANT AU 01/01/2021	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT AU 31/12/2021
Dépréciations des immobilisations corporelles	205 484	307 402	105 584	407 302
Dépréciations des immobilisations financières	55 750	0	0	55 750
Dépréciations des stocks	194 378	43 884	27 174	211 088
Dépréciations des comptes clients et autres créances	274 509	275 319	267 500	282 328
<b>TOTAL</b>	<b>730 120</b>	<b>626 606</b>	<b>400 259</b>	<b>956 467</b>

## VI.1.7 STOCKS

EN EUROS	STOCKS AU 01/01/2021	REPRISE DE STOCKS AU 31/12/2021	NOUVEAUX STOCKS AU 31/12/2021	STOCKS AU 31/12/2021
Stocks des autres approvisionnements	196 486	196 486	74 564	74 564
Stocks des marchandises	510 092	518 999	782 657	773 750
<b>TOTAL</b>	<b>706 578</b>	<b>715 485</b>	<b>857 221</b>	<b>848 314</b>

## VI.1.8 CRÉANCES AU 31/12/2021

EN EUROS	2021	À MOINS D'UN AN	À PLUS D'UN AN
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	2 417 706	2 417 706	0
Participations	0		
Autres titres immobilisés*	769 251		769 251
Prêts*	496 598		496 598
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes	283 859	283 859	
Créances clients et comptes rattachés	427 277	427 277	
Autres créances	12 440 780	12 440 780	
Personnel	28 097	28 097	
Sécurité sociale et organismes sociaux	100 870	100 870	
Etat et autres collectivités publiques	8 858 113	8 858 113	
Autres	3 453 700	3 453 700	
Créances reçues par legs ou donations	4 902 492	4 902 492	
Charges constatées d'avance	1 254 759	1 254 759	
<b>TOTAL</b>	<b>22 992 723</b>	<b>21 726 873</b>	<b>1 265 850</b>

\* En 2021, la répartition n'a pu être établie.

VI  
Informations  
relatives  
au bilan

## VI.1.9 DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR 2021

EN EUROS	MONTANT AU 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés / Factures à établir	2 233
Autres créances	8 938 350
Personnel	12 842
Sécurité sociale et organismes sociaux	73 202
Etat et autres collectivités publiques	8 840 155
Autres	12 151
Produits à recevoir	2 773 089
<b>TOTAL</b>	<b>11 713 672</b>

## VI.1.10 MOUVEMENTS DES PLACEMENTS ET DISPOBILITÉS 2021

EN EUROS	MONTANT EN DEBUT D'EXERCICE	MONTANT EN FIN D'EXERCICE
Valeurs mobilières de placement	66 678 406	87 925 043
Placements divers	64 058 981	84 596 747
OPCVM	2 619 425	3 328 296
Comptes courants	55 141 318	47 352 423
Caisses	1 659 325	1 240 480
<b>TOTAL</b>	<b>123 479 049</b>	<b>136 517 946</b>

La différence de **57 201 euros** entre la clôture 2020 et l'ouverture 2021 correspond à la non intégration des comités de ABBEVILLE (80), CHATELAUDRUN-PLOUAGAT (22) et RATP ainsi que de 4 anciens Conseils de région : AQUITAIN, LANGUEDOC-ROUSSILLON, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTE.

## VI.1.11 DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE INSCRITES AU BILAN

EN EUROS	2021
Exploitation courante	1 254 243
Données financières	517
Données exceptionnelles	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 254 759</b>

## VI.2 PASSIF

### VI.2.1 VARIATION DES FONDS PROPRES (TABLEAU PAGE SUIVANTE)

Le tableau de variation des fonds propres des comptes combinés est établi selon le règlement 99-02 de l'ANC.

## VI.2.1 VARIATION DES FONDS PROPRES

	FONDS ASSOCIATIF EN EUROS	PROJET ASSOCIATIF ET AUTRE RÉSERVES	REPORT À NOUVEAU	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	ÉCART DE RÉEVALUATION	TOTAL DES CAPITAUX PROPRIÉS
<b>Situation à la clôture des comptes combinés 2019 (0)</b>	<b>38 477 365</b>	<b>10 556 008</b>	<b>50 665 832</b>	<b>5 301 437</b>	<b>2 686 110</b>	<b>176 491</b>	<b>107 883 302</b>
Mouvements dus à :							
- périmètre de combinaison (1)	242 528	0	- 26 085	1 858	0	0	218 302
- affectation du résultat	53 909	598 430	4 389 431	- 5 041 771	0	0	0
- autres mouvements (2)	- 11 417 956	- 273 444	5 751 530	- 261 384	5 416 715	0	- 784 740
- résultat de l'exercice			25 649 394				25 649 394
<b>Situation à la clôture des comptes combinés 2020 (0)</b>	<b>27 355 845</b>	<b>10 880 994</b>	<b>60 800 709</b>	<b>25 649 394</b>	<b>8 102 825</b>	<b>176 491</b>	<b>132 966 257</b>
Mouvements dus à :							
- périmètre de combinaison (1)	364 130	- 6 291	- 20 404	- 520 137	0	0	- 182 701
- affectation du résultat	0	12 331 206	12 764 534	- 25 095 740	0	0	0
- autres mouvements (2)	- 341 394	- 263 061	1 477 479	- 33 517	4 245 612	0	5 085 119
- résultat de l'exercice				16 004 362			16 004 362
<b>Situation à la clôture des comptes combinés 2021</b>	<b>27 378 581</b>	<b>22 942 848</b>	<b>75 022 318</b>	<b>16 004 362</b>	<b>12 348 436</b>	<b>176 491</b>	<b>153 873 036</b>

### Présentation générale

(0) Situation à la clôture des comptes selon le périmètre de combinaison

(1) Mouvements inhérents aux variations de périmètre

(2) Écritures de régularisations (transformations de comités en antenne, écritures de finalisation de la combinaison) ayant impacté les comptes de capitaux etc...

VI  
Informations  
relatives  
au bilan



**LISTE DES STRUCTURES REPRESENTANT PLUS DE 1% DES FONDS PROPRES  
 DE L'UNION NATIONALE POUR 2021**

	STRUCTURES	MONTANT DES CAPITAUX PROPRIÉTÉS	POIDS AU SEIN DES CAPITAUX PROPRIÉTÉS DE L'ASSOCIATION
NAT	Association nationale	30 694 723	19,95%
F59	Fédération du Nord	6 583 910	4,28%
F75	Fédération de Paris	4 476 488	2,91%
F13	Fédération des Bouches du Rhône	2 973 953	1,93%
F51	Fédération de la Marne	2 935 966	1,91%
F33	Fédération de la Gironde	2 769 436	1,80%
F44	Fédération de Loire-Atlantique	2 750 225	1,79%
F69	Fédération du Rhône	2 665 615	1,73%
F87	Fédération de la Haute-Vienne	2 279 830	1,48%
F93	Fédération de Seine Saint-Denis	2 260 704	1,47%
F91	Fédération de l'Essonne	2 054 540	1,34%
F31	Fédération de la Haute Garonne	1 959 578	1,27%
F94	Fédération du Val-de-Marne	1 932 216	1,26%
F06	Fédération des Alpes-Maritimes	1 774 744	1,15%
F67	Fédération du Bas Rhin	1 658 714	1,08%

## VI.2.2

### VARIATIONS DES FONDS REPORTÉS

EN EUROS	FONDS REPORTÉS AU 01/01/2021	AUGMENTATIONS : REPORTS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE (SUITE À L'UTILISATION)	FONDS REPORTÉS AU 31/12/2021
Fonds reportés liés aux legs et donations non dédiés, destinés à l'Association nationale	3 380 252	5 487 535	3 965 587	4 902 200
Fonds reportés liés aux legs et donations dédiés, destinés à l'Association nationale	236 265	0	164 162	72 104
Fonds reportés liés aux legs et donations non dédiés, destinés aux Fédérations et Comités	1 650 886	880 971	1 460 948	1 070 909
Fonds reportés liés aux legs et donations dédiés, destinés aux Fédérations et Comités	2 387	0	0	2 387
<b>TOTAL</b>	<b>5 269 790</b>	<b>6 368 507</b>	<b>5 590 697</b>	<b>6 047 600</b>

## VI.2.3

### TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS

EN EUROS	ÉTAT DES FONDS DÉDIÉS AU 01/01/2021	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTIÉRIEURS	ENGAGEMENT À RÉALISER SUR RESSOURCES DÉDIÉES	ÉTAT DES FONDS DÉDIÉS AU 31/12/2021
Variations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	12 510 652	3 023 912	6 426 053	9 108 511
Variations des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	6 878 501	6 630 121	4 927 050	8 581 572
Variations des fonds dédiés sur ressources liées à la GP	18 374 576	3 469 518	3 997 845	17 846 250
<b>TOTAL</b>	<b>37 763 730</b>	<b>13 123 552</b>	<b>15 350 948</b>	<b>35 536 333</b>

La différence de **8 960 euros** entre la clôture 2020 et l'ouverture 2021 correspond à la non intégration des comités de ABBEVILLE (80), CHATEAUDRUN-PLOUAGAT (22) ainsi que de 3 anciens Conseils de région : AQUITAINe, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTE.

Ces variations intègrent des écritures de régularisations enregistrées par les comptes de racine 67 et 77 et dont l'impact est d'environ de **30 K€**.

Les fonds disponibles au 31/12/2021 s'élèvent à **35,5 millions d'euros** (France 83% et Monde 17%) dont **3,8 millions d'euros** sont dédiés à des investissements et seront utilisés au même rythme et sur la même durée que l'immobilisation financée.

**1,3 millions d'euros** (ou 4 % du total des fonds dédiés) n'ont pas été mouvementés depuis au minimum 2 ans. La répartition géographique est la suivante :

- **903 K€** concernant la solidarité en France (72 %)
- **350 K€** concernant la solidarité dans le Monde (28 %)

## VI.2.4 VARIATIONS SUR PROVISIONS

EN EUROS	MONTANT AU 01/01/2021	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT AU 31/12/2021
Provisions pour risques	624 087	34 392	112 952	545 527
<b>TOTAL</b>	<b>624 087</b>	<b>34 392</b>	<b>112 952</b>	<b>545 527</b>

Les dotations aux provisions 2021 s'élèvent à **34 392 euros** et correspondent à :

- Une dotation de **26 700 euros** de la fédération du Rhône
- Une dotation de **5 465 euros** de la fédération de l'Aude
- Une dotation de **2 227 euros** de l'Association Nationale

Les reprises aux provisions 2021 s'élèvent à **112 952 euros** et correspondent à :

- Une reprise de **102 952 euros** de l'Association nationale
- Une reprise de **10 000 euros** de la fédération du Val-d'Oise

## VI.2.5 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

EN EUROS	CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2021	REMBOURSEMENT AU COURS DE L'ANNÉE	NOUVEL EMPRUNT AU COURS DE L'ANNÉE	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	12 477 458	2 360 790	813 279	10 929 947
<i>Emprunts</i>	12 475 213	2 358 770	811 224	10 927 668
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	2 245	2 020	2 055	2 280
<b>TOTAL</b>	<b>12 477 458</b>	<b>2 360 790</b>	<b>813 279</b>	<b>10 929 947</b>

EN EUROS	CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2021	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2021
Compte courant au passif	11	11
Dépôts et cautionnements reçus	85	1 348
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>1 359</b>

## VI.2.6 DETTES AU 31/12/2021

EN EUROS	MONTANT AU 31/12/2021	À MOINS D'UN AN	À PLUS D'UN AN
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<b>10 931 306</b>	<b>3 638</b>	<b>10 927 668</b>
Emprunts*	10 927 668		10 927 668
Intérêts courus sur emprunts	2 280	2 280	
Dettes financières	1 359	1 359	
Avances et acomptes reçus sur commandes	<b>0</b>	<b>0</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>5 278 316</b>	<b>5 278 316</b>	
Dettes des legs ou donations	<b>1 686 946</b>	<b>1 686 946</b>	
Dettes fiscales et sociales	<b>5 766 082</b>	<b>5 766 082</b>	
Personnel	2 322 566	2 322 566	
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 963 633	2 963 633	
État et autres collectivités publiques	479 884	479 884	
Dettes sur immobilisations	<b>468 217</b>	<b>468 217</b>	
Autres dettes	<b>738 953</b>	<b>738 953</b>	
Produits constatés d'avance	<b>2 924 156</b>	<b>2 924 156</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>27 793 975</b>	<b>16 864 017</b>
			<b>10 927 668</b>

\* En 2021, la répartition n'a pu être établie.

## VI.2.7 DÉTAIL DES CHARGES RATTACHÉES À L'EXERCICE 2021 ET INSCRITES AU BILAN

EN EUROS	MONTANT AU 31/12/2021	VI Informations relatives au bilan
Intérêts courus sur emprunts	2 280	
Fournisseurs – Factures non parvenues	661 098	
Dettes fiscales et sociales (dont congés à payer)	3 033 448	
Personnel	2 062 760	
Sécurité sociale et organismes sociaux	970 688	
Dettes sur immobilisation – Factures non parvenues	0	
Autres charges à payer	633 959	
	<b>TOTAL</b>	<b>4 330 783</b>

## VI.2.8 DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE INSCRITS AU BILAN

EN EUROS	MONTANT AU 31/12/2021
Exploitation courante	<b>2 924 156</b>
Données financières	<b>0</b>
Données exceptionnelles	<b>0</b>
	<b>TOTAL</b>
	<b>2 924 156</b>



## VII . Informations relatives au compte de résultat

### VII.1

#### DÉTAIL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET D'EXPLOITATION

VII  
Informations  
relatives  
au compte  
de résultat

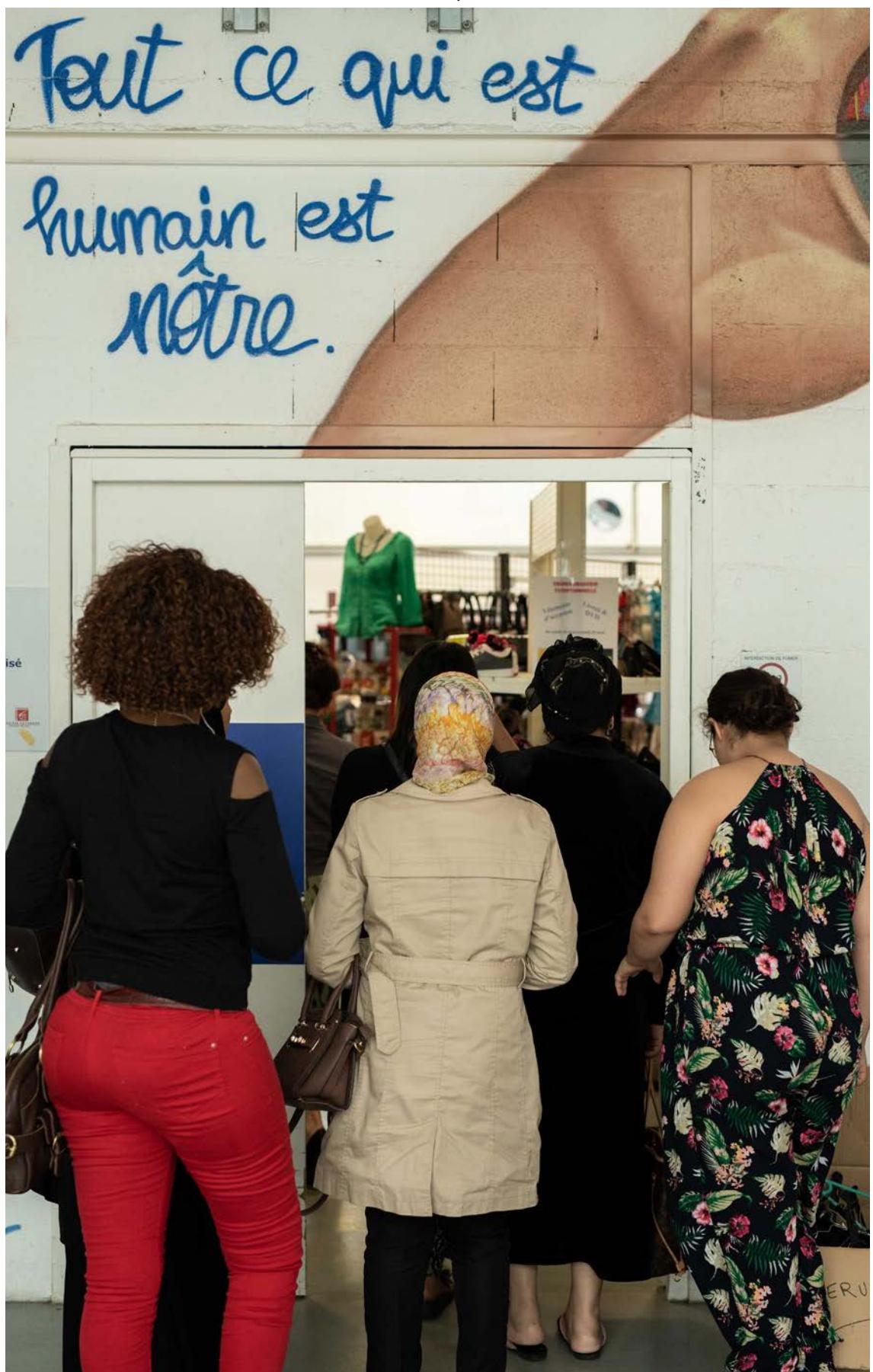
EN EUROS	MONTANT AU 31/12/2021
Subventions d'investissement obtenues en 2021 (inscrites au bilan)	3 681 375
Subventions internationales	54 211
Subventions ministérielles	6 957 849
Subventions régionales	2 445 315
Subventions départementales	6 528 457
Subventions communales	4 986 904
Subventions des autres établissements publics (dont CAF et ANCV)	3 317 168
Subventions publiques diverses	587 553
Subventions emplois aidés	1 948 964
TOTAL DES SUBVENTIONS 2021	
	30 507 796

## VII.2

### TABLEAU DE SUIVI DES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

EN EUROS	ENTITÉ BÉNÉFICIAIRE	ASSOCIATION NATIONALE	AUTRES STRUCTURES DE L'UNION
<b>Produits</b>			
Assurances-vie perçues	2 708 374	598 112	
Produits de legs ou donations	5 269 901	736 973	
Prix de vente des biens reçus par legs et donations	1 658 211	947 854	
Reprises des dépréciation d'actifs reçus par legs et donations	92 884	12 700	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	4 129 747	1 424 665	
<b>Charges</b>			
Valeur nette comptable des biens cédés reçus par legs et donations	-1 526 013	- 805 021	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations	- 277 402	- 30 000	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	- 5 487 534	- 844 688	
<b>Solde</b>	<b>6 568 167</b>	<b>2 040 594</b>	
Autres produits de legs liés aux legs et donations	38 622	21 661	
Charges de gestion temporaires	-154 303	- 22 267	
Honoraires liés aux legs et donations	-31 719	- 3 631	
<b>Solde</b>	<b>-147 400</b>	<b>- 4 238</b>	
<b>Produits nets (y compris produits de gestion et après déduction des charges de gestion)</b>	<b>6 420 767</b>	<b>2 036 357</b>	
<b>Assurances-vie encaissées directement par les structures</b>	<b>20 492</b>	<b>235 664</b>	
<b>Reversements enregistrés en 2021 en faveur des structures de l'Union</b>			
Reversements en faveur des fédérations sur legs, donations et assurances-vie enregistrés en 2021		1 735 296	
Reversements effectués en 2021		1 211 254	
<b>Llegs et donations enregistrés au bilan et non réalisés au 31/12/2021</b>	<b>4 974 304</b>	<b>1 073 296</b>	

VII  
Informations  
relatives  
au compte  
de résultat



## VII.3

### RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel des comptes combinés 2021 est positif de **1 905 794 euros** :

**Produits exceptionnels : 3 349 522 €**

EN EUROS	MONTANT	%
Produits d'éléments d'actifs cédés	1 098 362 €	33%
Autres produits de gestion sur exercices antérieurs	967 315 €	29%
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	962 790 €	29%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	215 222 €	6%
Transfert de charges exceptionnelles	105 832 €	3%

**Charges exceptionnelles : -1 443 728 €**

EN EUROS	MONTANT	%
Autres charges de gestion concernant des exercices antérieurs	-682 013 €	47%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-424 535 €	29%
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	-288 187 €	20%
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	-48 994 €	3%

## VII.4

### EFFECTIF

Au 31 décembre 2021 : **567 personnes** étaient employées en CDI au niveau de l'Union.

VII  
Informations  
relatives  
au compte  
de résultat



## **VIII . Compte de résultat par origine et destination (CROD) et Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)**

VIII  
CROD  
et CER

### **VIII.1 COMpte de RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)**

Le CROD présente le compte de résultat en liste avec un comparatif N / N-1. Cet état fait également apparaître les produits liés à la générosité du public et leurs emplois en fonction de la destination des dépenses.

## COMpte de RÉsultat par Origine et Destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1-PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations				
1.2 Dons, legs et mécénat	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dons manuels	34 386 169,21	34 386 169,21	39 060 233,19	39 060 233,19
- Legs, donations et assurances-vie	8 863 297,06	8 863 297,06	7 450 250,77	7 450 250,77
- Mécénat	6 406 709,26	6 406 709,26	23 411 479,78	23 411 479,78
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	91 330,29	91 330,29	42 492,28	42 492,28
<b>2-PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations statutaires	0,00		0,00	
2.2 Parrainage des entreprises	112 874,00		16 000,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 684 919,90		4 102 201,65	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	37 892 764,10		29 168 762,23	
<b>3-SUBVENTIONS</b>				
	<b>27 783 253,03</b>		<b>37 652 848,11</b>	
<b>4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
	<b>153 707,11</b>	<b>0,00</b>	<b>206 598,57</b>	<b>0,00</b>
<b>5-UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>				
	<b>15 315 508,70</b>	<b>3 984 352,16</b>	<b>2 850 604,48</b>	<b>1 138 028,59</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>133 690 532,66</b>	<b>53 731 857,98</b>	<b>143 961 471,06</b>
				<b>71 102 484,61</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	75 163 794,59	46 479 135,10	66 309 373,95	49 774 580,01
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	147 487,60	26 400,73	120 715,79	90 614,30
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	2 496 996,74	654 268,50	2 136 063,13	1 663 324,98
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 329 098,51	872 297,61	3 807 985,19	1 503 136,35
<b>2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 668 560,34	0,00	4 766 275,03	0,00
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	2 501 448,49	0,00	2 132 330,07	0,00
<b>3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				
	<b>15 160 657,10</b>	<b>0,00</b>	<b>13 174 700,47</b>	<b>105 400,49</b>
<b>4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
	<b>99 675,78</b>	<b>0,00</b>	<b>163 257,71</b>	<b>0,00</b>
<b>5-IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>				
<b>6-REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>				
	<b>13 118 451,59</b>	<b>3 469 518,48</b>	<b>25 701 376,06</b>	<b>9 701 683,38</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>117 686 170,74</b>	<b>51 501 620,42</b>	<b>118 312 077,40</b>
				<b>62 838 739,51</b>
	<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>16 004 361,92</b>	<b>2 230 237,56</b>	<b>25 649 393,66</b>
				<b>8 263 745,10</b>

VIII  
CROD  
et CER

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
- Bénévolat	106 669 750,00	106 669 750,00	92 095 040,85	92 095 040,85
- Prestations en nature	19 727 785,67	19 727 785,67	14 035 867,43	14 035 867,43
- Dons en nature	99 985 302,64	99 985 302,64	108 497 140,03	108 497 140,03
<b>2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	3 376 494,94		3 441 299,34	
<b>3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
- Prestations en nature	10 752 776,05		10 054 223,06	
- Dons en nature	45 159 922,07		21 470 591,17	
<b>TOTAL</b>	<b>285 672 031,37</b>	<b>226 382 838,31</b>	<b>249 594 161,88</b>	<b>214 628 048,31</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
- Réalisées en France	233 847 344,80	191 105 612,45	209 885 425,69	184 759 776,23
- Réalisées à l'étranger	10 355 593,28	7 049 084,66	9 072 046,59	6 823 847,39
<b>2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>14 521 782,59</b>	<b>9 885 022,72</b>	<b>10 528 929,70</b>	<b>7 919 691,41</b>
<b>3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>26 947 310,69</b>	<b>18 343 118,48</b>	<b>20 107 759,90</b>	<b>15 124 733,28</b>
<b>TOTAL</b>	<b>285 672 031,36</b>	<b>226 382 838,31</b>	<b>249 594 161,88</b>	<b>214 628 048,31</b>



## PRODUITS 2021 PAR ORIGINE

### PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

**49 747 506 €**

#### DONS, LEGS ET MÉCÉNAT COLLECTÉS

**49 656 176 €**

#### DONS MANUELS NON DEDIÉS

**22 636 339 €**

Ces dons sont ceux pour lesquels le donateur ne s'est pas prononcé quant à l'utilisation.

#### DONS MANUELS DEDIÉS

**4 321 913 €**

Ces dons représentent les dons pour lesquels le donateur s'est prononcé quant à l'utilisation : activité, zone géographique...

#### DONS MANUELS AFFECTÉS

**5 874 756 €**

Ces dons sont affectés par l'organe délibérant et/ ou se confondent avec l'objet social du SPF. Ils ne font pas l'objet de fonds dédiés conformément au règlement de l'ANC n°2018-06.

#### DONS PAR ABANDONS DE REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BÉNÉVOLES

**1 539 917 €**

#### RÉGULARISATION DES FONDS DEDIÉS SUR DONS MANUELS DES PARTICULIERS

**13 244 €**

#### LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS NON AFFECTÉS

**8 863 297 €**

Tous les legs, donations ou assurances vies sont administrés par l'association nationale.

Conformément aux voeux du testateur, les fonds après règlement du dossier sont remis à la disposition immédiate de la structure précisément instituée dans le testament, la donation ou l'assurance vie.

#### MÉCÉNAT

**6 406 710 €**

Il s'agit des dons financiers émanant des entreprises qu'ils soient dédiés ou non.

VIII  
CROD  
et CER



**AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À  
GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC  
91 330 €**

Cette rubrique comprend les quotes-parts de générosité du public reçues et les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public.

**PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**

**PARRAINAGE DES ENTREPRISES  
112 874 €**

**CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES SANS  
CONTREPARTIE  
2 684 920 €**

Cette rubrique comprend notamment les dons financiers des fondations et associations.

**AUTRES PRODUITS NON LIÉS  
À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC  
37 892 764 €**

Cette rubrique regroupe notamment les recettes des initiatives de collecte populaire menées par l'association, la participation des personnes accueillies aux activités du SPF, les ventes de marchandises et de prestations de services, les autres produits financiers, les plus ou moins-values de cession d'actifs, les transferts de charge, les autres produits de gestion courante, les régularisations sur fonds dédiés.



## SUBVENTIONS ET AUTRES

### CONCOURS PUBLICS

**27 783 253 €**

Cette rubrique regroupe les soutiens financiers d'exploitation accordés à l'association par l'Etat et les établissements publics à tous les échelons ainsi que les quotes-parts de subventions d'investissement réintégrées au cours de l'exercice au compte de résultat.

## UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS

**15 315 509 €**

VIII  
CROD  
et CER

Cette rubrique correspond aux utilisations des fonds dédiés du compte de résultat. Il s'agit de la reprise des sommes reçues pour les activités de solidarité et non encore dépensées à la fin de l'exercice précédent. Pour le détail des sommes utilisées en 2021, se reporter à l'annexe "fonds dédiés" du bilan.

## REPRISES DE PROVISIONS

**153 707 €**

Cette rubrique regroupe toutes les reprises de provisions, conformément au compte de résultat.



## CHARGES 2021 PAR DESTINATION

### MISSIONS SOCIALES

**81 137 377 €**

VIII  
CROD  
et CER

#### MISSIONS SOCIALES EN FRANCE

**75 311 282 €**

Les missions sociales se déclinent de la manière suivante :

- Activités de solidarité dans les domaines suivants : alimentaire, logement, vestimentaire, santé, hygiène, accès à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, accompagnement scolaire, Pères Noël Verts, Journées des Oubliés des Vacances ...
- Activités de solidarité liées aux urgences
- Le développement des structures et de l'audience du SPF
- L'animation du réseau : soutien aux réseaux partenaires, accompagnement et soutien au réseau décentralisé SPF, gestion des donateurs et collecteurs, accueil et mise en mouvement des bénévoles et formation...

En 2021, les dépenses liées aux conséquences de la crise sanitaire sont de 11% en baisse par rapport à l'année dernière (24%).

#### MISSIONS SOCIALES DANS LE MONDE

**5 826 095 €**

Les missions sociales se déclinent de la manière suivante :

- Activités de solidarité dans les domaines suivants : alimentaire, logement, accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, Père Noël Vert, soutien aux activités économiques
- Activités de solidarité liées aux urgences
- Le développement des actions de solidarité internationale dans toutes les structures SPF et de l'audience du SPF à l'international
- L'animation du réseau : soutien aux réseaux partenaires, accompagnement et soutien au réseau décentralisé SPF, accueil et mise en mouvement des bénévoles et formation...

En 2021, il faut noter que 25% de ces dépenses sont liées aux conséquences de la crise sanitaire.



## FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 8 170 008 €

VIII  
CROD  
et CER

### FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC 5 668 560 €

Cette rubrique regroupe les dépenses de :

- Recherche et suivi des legs,
- Conception, réalisation et envoi de publipostages,
- Frais de traitement des dons et des reçus fiscaux
- Campagne du Don'actions
- Frais de recherche de mécénat, partenariats d'entreprises

### FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES 2 501 448 €

Cette rubrique regroupe les dépenses de :

- Organisation d'initiatives, braderies
- Initiatives liées à la campagne du Don'actions
- Frais de recherche de fonds auprès de fondations et associations
- Frais de recherche de subventions publiques



**FRAIS DE FONCTIONNEMENT**  
**15 160 657 €**

VIII  
CROD  
et CER

Cette rubrique regroupe les dépenses de :

- Locaux
- Administration générale (y compris les coûts de fonctionnement des services généraux et des services comptable et financier)
- Communication (dépliants, affiches et informations générales sur le SPF, matériel de signalétique, service de la communication et des relations presse etc...)
- Mensuel du SPF "Convergence" et coût de gestion du site internet
- Frais de tenue des réunions du Conseil d'Administration, du Secrétariat National et de la Commission Financière Nationale
- Direction générale

**DOTATIONS AUX PROVISIONS**  
**99 676 €**

Cette rubrique regroupe toutes les dotations aux provisions, conformément au compte de résultat.

**REPORT EN FONDS**  
**DÉDIÉS DE L'EXERCICE**  
**13 118 452 €**

Cette rubrique correspond aux reports de fonds dédiés conformément au compte de résultat. Il s'agit du report des fonds dédiés par des tiers financeurs collectés sur 2021 et non utilisés sur l'exercice pour les activités de solidarité.

Pour le détail des sommes reçues en 2021 et non encore dépensées au 31/12/2021, se reporter à l'annexe "fonds dédiés" du bilan.

### Stand d'emballage à la FNAC d'Ajaccio

© Jean-Marie Rayapen



## VIII.2. LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

VIII  
CROD  
et CER

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) présente uniquement les ressources collectées auprès du public ainsi que leurs emplois avec un comparatif N / N-1. Ces données proviennent directement du CROD, ce sont les colonnes « dont générosité du public » du CROD

Le CER affiche un excédent de **2 230 237 euros** sur 2021 pour les seuls fonds liés à la générosité du public. Cela s'explique par l'élan de solidarité constaté cette année en raison de la crise sanitaire.

Ces fonds seront indispensables pour permettre au Secours populaire français de répondre, à son échelle, aux conséquences de la crise sanitaire et à l'augmentation de la pauvreté en France, mais aussi à l'étranger causée par cette pandémie.

Au pied du CER il est indiqué un solde de fonds liés à la générosité du public non utilisé de l'année précédente (« report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées (hors fonds dédiés) en début d'exercice »). Celui-ci s'élève à **9 079 869 euros**.

**COMpte D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)**

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1-RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations	0,00	0,00
- Actions réalisées par l'organisme	46 479 135,10	49 774 580,01	- Dons manuels	34 386 169,21	39 060 233,19
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	26 400,73	90 614,30	- Legs, donations et assurances-vie	8 863 297,06	7 450 250,77
1.2 Réalisées à l'étranger			- Mécénat	6 406 709,26	23 411 479,78
- Actions réalisées par l'organisme	654 268,50	1 663 324,98			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	872 297,61	1 503 136,35	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	91 330,29	42 492,28
<b>2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0,00	0,00			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0,00	0,00			
<b>3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>105 400,49</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>48 032 101,94</b>	<b>53 137 056,13</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>49 747 505,82</b>	<b>69 964 456,02</b>
<b>4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2-REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>5-REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>3 469 518,48</b>	<b>0 701 683,38</b>	<b>3-UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>3 984 352,16</b>	<b>1 138 028,59</b>
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	2 230 237,56	8 263 745,10	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>53 731 857,98</b>	<b>71 102 484,61</b>	<b>TOTAL</b>	<b>53 731 857,98</b>	<b>71 102 484,61</b>
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>	<b>9 079 869,14</b>	<b>816 124,04</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 230 237,56	8 263 745,10
			(-) Investissements et (+) d'investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0,00	0,00
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>	<b>11 310 106,70</b>	<b>9 079 869,14</b>

**VIII  
CROD  
et CER**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - EMPLOIS	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - RESSOURCES	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
- Réalisées en France	191 105 612,45	184 759 776,23	- Bénévolat	106 699 750,00	92 095 040,85
- Réalisées à l'étranger	7 049 084,66	6 823 847,39	- Prestations en nature	19 727 785,67	14 085 867,43
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>9 885 022,72</b>	<b>7 919 691,41</b>	- Dons en nature	99 985 302,64	108 497 140,03
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 343 118,48</b>	<b>15 124 733,28</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>226 382 838,31</b>	<b>214 628 048,31</b>	<b>TOTAL</b>	<b>226 382 838,31</b>	<b>214 628 048,31</b>
			<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>EXERCICE 2021</b>	<b>EXERCICE 2020</b>
			<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>18 374 576,48</b>	<b>9 781 834,92</b>
			(-) UTILISATION	3 997 844,60	1 138 028,59
			(+) REPORT	3 469 518,48	9 701 683,38
			<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>17 846 250,36</b>	<b>18 345 489,71</b>

Ressources liées à la générosité du public au 01/01/2021 :

VIII  
CROD  
et CER

Structures	Montant
Association Nationale	6 344 751
Fédération de PARIS	1 155 868
Fédération de l'AISNE	221 818
Fédération des ALPES MARITIMES	191 461
Comité de Corbeil-Essonnes et Environs	163 730
Fédération des YVELINES	123 961
Comité de ST POURCAIN S/SIOULE	99 845
Fédération du BAS RHIN	80 228
Comité de PARENTIS EN BORN	71 581
Fédération de la SEINE ST DENIS	71 536
Fédération du HAUT RHIN	63 784
Fédération de la SAVOIE	60 314
Fédération du VAL DE MARNE	55 379
Comité de MONTLUCON	53 673
Comité de NOYELLE GODAULT	50 265
Fédération du DOUBS	47 195
Fédération de SAÔNE ET LOIRE	35 829
Fédération de la DRÔME	21 161
Comité de ST AVOLD	16 209
Comité de COLOMBES	15 228
Ile-de-France	14 421
Comité de CUSSET-VICHY	12 256
Comité de SAINT ANDRE	12 226
Comité de ANTONY	10 412
Fédération de l'AIN	9 673
Comité de EPERNAY	8 231
Comité de ROMANS / BOURG DE PEAGE	5 937
Comité de VITRY-LE-FRANCOIS	5 893
Fédération des HAUTS DE SEINE	5 332
Comité de de Lamotte-Beuvron	5 312
Comité d'Hauteville-Lompnes	4 833
Comité de FRESNES	3 838
Comité de MARTIGUES	3 575
Comité de RUEIL-MALMAISON	3 422
Comité de LONS LE SAUNIER	3 263
Comités des Portes de l'Isère	3 235
Comité de MONTROUGE	2 754
Comité de BOBIGNY	2 709
Comité de HOUILLES	2 434
Comité de CHAVILLE	2 317
Comité de L'ILE ST DENIS	2 218
Comité de VOIRON	1 997
Comité de Epinay-sur-Orge	1 781
Comité de MONTERMEIL	1 520
Comité de LE THILLOT	1 114
Comité de BAGNEUX	1 034
Comité de ARLES	1 000
Comité de VENDÔME	1 000
Comité de NOISY LE SEC	996
Comité de Saint-Egréve	789
Comité de SAINGHIN EN MELANTOIS	237
Comité de Couëron	222
Comité de GENTILLY	58
Comité de BERRE L'ETANG	15
<b>TOTAL</b>	<b>9 079 869</b>

La variation d'investissements et désinvestissement pour l'année 2021 est à **0 euros**.

Compte tenu d'un excédent de la générosité du public de l'exercice de **2 230 237 euros**, ces ressources (hors fonds dédiés) non affectées et non consommées en fin d'année 2021 sont de **11 310 107 euros**.

**Ressources liées à la générosité du public au 31/12/2021 :**

Structures	Montant	
Association Nationale	9 179 037	
Fédération de PARIS	1 191 444	
Fédération de la SEINE ST DENIS	273 736	
Fédération du HAUT RHIN	145 047	
Fédération de l'AISNE	133 752	
Fédération de la SAVOIE	79 318	
Comité de ST POURCAIN S/SIOULE	74 849	
Comité de Corbeil-Essonnes et Environs	63 603	
Fédération de l'ARDECHE	44 708	
Comité de NOYELLE GODAULT	40 014	
Fédération des électriciens gaziers	21 120	
Fédération des YVELINES	15 643	
Comité de ST AVOLD	12 877	
Conseil de Région Bretagne	6 911	
Comité de ANTONY	4 969	
Comité de Lamotte-Beuvron	2 526	
Fédération des HAUTS DE SEINE	2 507	
Comité de LA VALLÉE DE L'ARVE	2 168	
Fédération des CÔTES D'ARMOR	1 648	
Comité de MONTLUCON	1 241	
Comité d'Hauteville-Lompnes	1 138	
Comité de CHENOYE	1 098	
Fédération du BAS RHIN	1 056	
Comité de BASTIA	1 011	
Fédération de la SARTHE	982	
comité de Ternay-Val d'Oron	856	
Fédération du DOUBS	797	
Comité de EDF LE HAVRE 2	670	
Fédération des HAUTES PYRENEES	582	
Conseil de Région Normandie	555	
Comité de MONTELIMAR	537	
Fédération de la VIENNE	530	
Comité du DIOIS	490	
Fédération du LOIR ET CHER	474	
Comité de HAYANGE	460	
Comité de PIERRELATTE	440	
Fédération de la CÔTE BASQUE	352	
Fédération de l'YONNE	336	
Comité de Saint Malo	299	
Comité de BOBIGNY	184	
Comité de Epinay-sur-Orge	73	
Comité de ROMANS / BOURG DE PEAGE	68	
<b>TOTAL</b>	<b>11 310 107</b>	<b>VIII CROD et CER</b>

Les fonds dédiés liés à la générosité du public s'élèvent au 01/01/2021 à **18 374 576 euros** (compte tenu de la variation du périmètre il ne reprend pas les chiffres du solde final de l'année dernière), et au 31/12/2021 à **17 846 250 euros**.

Ci-dessous, le détail des fonds dédiés en fin d'exercice :

Structures	Montant au 31/12/2021
Association Nationale	11 452 578
Fédération de PARIS	1 584 190
Fédération de l'ISERE	459 019
Fédération du TARN	416 775
Fédération du NORD	307 307
Fédération des CÔTES D'ARMOR	218 194
Fédération de la NIEVRE	196 055
Fédération du CANTAL	182 982
Fédération de la SAVOIE	160 989
Fédération de la LOIRE	138 755
Fédération de la SEINE ST DENIS	137 256
Fédération du PUY DE DÔME	135 894
Fédération de la MANCHE	126 780
Comité de BEZIERS	116 873
Fédération du PAS-DE-CALAIS	105 650
Fédération du GARD	105 459
Fédération des HAUTS DE SEINE	100 762
Fédération de la CÔTE D'OR	85 773
Fédération des électriciens gaziers	77 595
Comité de LE TEIL	74 725
Comité de VILLENEUVE S/LOT	73 082
Comité de MONT - BLANC	72 063
Fédération des ALPES MARITIMES	67 130
Fédération de l'AIN	63 880
Fédération du livre de la presse et de la communication	54 269
Fédération de l'ORNE	53 207
Fédération de la CHARENTE	47 079
Fédération du VAL DE MARNE	42 331
Fédération du RHÔNE	41 157
Fédération du HAUT RHIN	40 627
Fédération de la SEINE MARITIME	39 640
Fédération de la MOSELLE	34 027
Fédération du LOIR ET CHER	31 682
Comité de COMITE DU 12ème	30 954
Fédération du BAS RHIN	29 379
Fédération de la GIRONDE	28 820
Fédération de la DRÔME	26 611
Fédération de la HAUTE GARONNE	24 733
Fédération de la SARTHE	24 212
Fédération de l'INDRE ET LOIRE	23 055
Fédération du CALVADOS	19 127
Fédération de la VIENNE	18 085
Fédération du DOUBS	17 647
Fédération de l'ESSONNE	17 421
Fédération de la Loire-Atlantique	16 928
Fédération du BEARN	16 314
Fédération du MORBIHAN	16 223
Fédération de HAUTE SAVOIE	16 068
Fédération de la VENDEE	15 765

## Structures

## Montant au 31/12/2021

Comité de ARLES	12 890
Fédération de l'HERAULT	12 751
Fédération du TERR. DE BELFORT	12 055
Fédération de l'AISNE	11 816
Fédération du FINISTERE	11 776
Fédération des YVELINES	11 126
Fédération de l'AUDE	11 119
Comité de VIENNE	10 845
Fédération de l'ILLE ET VILAINE	10 788
Comité de ANNONAY	9 930
Fédération du LOT	9 699
Comité de OLORON STE MARIE	9 593
Fédération de l'INDRE	9 480
Fédération de l'AUBE	9 452
Fédération du VAL D'OISE	8 417
Comité de CASTRES	8 406
Fédération des BOUCHES DU RHÔNE	8 286
Fédération du JURA	7 658
Fédération de l'EURE	7 565
Fédération de l'ARDECHE	7 500
Comité de TALENCE	7 392
Comité de PIERRELATTE	7 333
Fédération de la CÔTE BASQUE	7 225
Fédération de la MAYENNE	7 163
Comité de VILLEURBANNE	7 134
Fédération de l'EURE ET LOIR	7 078
FEDERATION de Dordogne	6 915
Fédération du GERS	6 870
Comité de Rezé	6 618
Fédération du VAR	6 601
Comité de STE FOY LES LYON	6 413
Fédération du MAINE ET LOIRE	6 322
Comité de ROMORANTIN LANTHENAY	6 322
Fédération de la SOMME	6 229
Fédération de la HAUTE SAÔNE	6 011
Comité de BEGLES	5 726
federation de charente-maritime	5 526
comité de Ternay-Val d'Orion	5 510
Comité de IVRY SUR SEINE	5 383
Comité de CHATEAU-THIERRY	5 238
Fédération du TARN ET GARONNE	5 195
Fédération de la HAUTE LOIRE	5 191
Fédération des ARDENNES Siège	5 176
Comité de SAINT JUST EN CHAUSSEE	5 108
Comité de LE CANNET/CANNES	4 963
Fédération de la HAUTE VIENNE	4 884
Comité de GAP	4 743
Fédération des PYRENEES ORIENTALES	4 469
Comité de FRESNES	4 347
Comité de Vaucluse	4 310
Comité de TOURNEFEUILLE	4 225
Comité de VENISSIEUX	4 194
Comité de HEROUVILLE ST CLAIR	4 172
Comité de SAINT GAUDENS	4 138
Fédération de la MEUSE	4 125

VIII  
CROD  
et CER

Comité de QUIMPER	4 016
Comité de SOISSONS	3 984
Comité de GAILLAC	3 735
Fédération des HAUTES PYRENEES	3 710
Comité de MARTIGUES	3 680
Comité de VITRY SUR SEINE	3 588
Comité de Brive la gaillarde	3 463
Comité de BIÈVRE	3 451
Comité de ST MAUR DES FOSSES	3 448
Comité de ROMANS / BOURG DE PEAGE	3 437
Comité de MACON	3 210
Comité des GRAVES	3 172
Fédération de l'YONNE	3 111
Comité de PENMARC'H	3 045
Auvergne-Rhône-Alpes	3 036
Comité de MILLAU	3 027
Comité de FIRMINY- LE CHAMBON FELLES	2 983
Fédération de la CREUSE	2 973
Comité de BALMA	2 970
Comité d'Hauteville-Lompnes	2 792
Comité de Epinay-sur-Orge	2 758
Comité de MOISSAC	2 751
Fédération de la CORREZE	2 732
Comité de Couëron	2 675
Comité de ISSOIRE	2 674
Fédération de l'ALLIER	2 664
Comité de VENDÔME	2 642
Conseil de Région Pays de la Loire	2 582
Fédération des VOSGES	2 553
Fédération de la MARNE	2 539
Comité de COUTRAS	2 521
COMITE DE LURE	2 508
Comité de SAINTES	2 492
Comité de PAUILLAC	2 474
Fédération du LOT ET GARONNE	2 445
Comité de BELLEY	2 441
Comité de Corbeil-Essonnes et Environs	2 334
Comité d'ALES	2 326
Comité de VIERZON	2 279
Comité de ROANNE	2 276
Comité de LANDERNEAU	2 262
Comité de CASTELSARRASIN	2 107
Comité de MONTLUCON	2 086
Comité de CHOISY-LE-ROI	2 073
Conseil de Région Bretagne	2 071
Comité de CABESTANY	2 059
Comité de HOUILLES	2 041
Fédération du CHER	2 000
Comité de BASTIA	1 951
Comité de BEAUREPAIRE	1 949
Fédération de la LOZERE	1 875
Comité de Saint-Sébastien sur Loire	1 848
Comité de VILLIERS S/MARNE	1 848
Comité de ORTHEZ	1 836
Comité de SAINT ANDRE LES VERGERS	1 811

## Structures

## Montant au 31/12/2021

Comité de BRON	1 797
Comité de VILLAINES LA JUHEL	1 762
Comité de NOEUX LES MINES	1 731
Comité de PONT SAINT ESPRIT	1 705
Comité de LONS LE SAUNIER	1 703
Comité de UNIEUX	1 675
Comité de GRAY	1 617
Fédération de la Corse	1 615
Comité de ESTISSAC	1 602
Comité de CENON ET SA PERIPHERIE	1 591
Comité de Briançon	1 575
Comité de BRASSAC LES MINES	1 558
Comité de RILLIEUX LA PAPE	1 495
Comité de GENTILLY	1 490
Fédération des ALPES HTE PROVENCE	1 445
Comité de CUSSET-VICHY	1 436
Comité de BOURGTHEROULDE	1 433
Comité de EMBRUN	1 371
Comité de BEAUGENCY	1 370
Comité de Saint Malo	1 364
Comité de MORLAIX	1 343
Comité de COSNE S/LOIRE	1 308
Comité de CHARLIEU	1 306
Comité de CONDOM	1 303
Comité de EPERNAY	1 284
Comité de SAINT-GIRONS	1 238
Comité de LA CHATRE	1 217
Comité du LIBOURNAIS	1 213
Comité de MEYZIEU	1 188
Fédération des HAUTES ALPES	1 169
Comité de THÔNES	1 164
Comité d'Alençon	1 106
COMITE DE MONTIGNY-LES-CORMEILLES	1 058
Comité de SCIONZIER	1 050
Comité du PAYS DE L'ARBRESLE	1 030
Comité de MER	1 009
Comité de GIVORS	1 001
Comité de CHARTRES	998
Comité de LE VIGAN	998
Comité de BELLEGARDE SUR VALSERINE	994
Comité de LANNEMEZAN	993
Fédération de l'OISE	973
Comité de La Grand Combe	969
Comité de OULLINS	966
Fédération de la HAUTE MARNE	965
Comité de de Lamotte-Beuvron	962
Comité de LA VALLEE DE L'ARVE	959
Comité de CALUIRE	959
Comité de CHATELLERAULT	940
Comité de ACHERES	924
Comité de ROMILLY S/SEINE	910
Comité de JARNY	906
Comité de MONTELIMAR	884
Comité de SEPTEMES LES VALLONS	869
Fédération de la MEURTHE ET MOSELLE	868

VIII  
CROD  
et CER

Comité de RUEIL-MALMAISON	823
Comité de NAY	812
Comité de CHALONS EN CHAMPAGNE	810
Comité de PESSAC- CESTAS	806
Comité du migenois	803
Comité de CHEVILLY-LARUE	778
Comité de SOTTEVILLE LES ROUEN	776
Comité de LE HAVRE	771
Comité de FECAMP	771
Comité de Saint-Herblain	766
Comité du DIOIS	759
Comité de CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	751
Comité de CHÂTEAU-RENAULT	750
Comité de BREDA-GRESIVAUDAN	711
Comité de FLOIRAC	707
Comité de THIAIS	664
Comité de LA SOUTERRAINE	661
Comité de LE THILLOT	651
Fédération des DEUX SEVRES	643
Comité de DECAZEVILLE	641
Comité de GRAULHET	641
Comité de VARENNES-VAUZELLES	633
Comité EDF GDF Paris Grande couronne	629
Comité de CHATEAUDUN	612
Comité de ROYAN	607
Comité de Batz sur Mer	607
Comité de BASSE ARDECHE	596
Comité de LECTOURE	580
Comité de VILLEJUIF	574
Comité de GUILLESTRE	564
Comité de SAINT SULPICE SUR LEZE	559
Comité de AMBERIEU EN BUGEY	543
Comité de LORMONT	541
Comité de MOURENX	540
Comité de SAINT MEDARD EN JALLES	531
Comité de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	524
Comité de MONTARGIS	509
Comité de SAINT GENIS LAVAL	498
Comité de ST MARTIN D'HERES	491
Comité de LA CHAPELLE SAINT MESMIN	488
Comité de PLOUFRAGAN	483
Comité de SAINT CHAMOND L'HORME	476
Comité de VALLEE D' OSSAU	460
Comité de SENONCHES	457
Comité de GENNEVILLIERS	438
Comité de GARDANNE	437
Comité de Blain-Guémené	434
Comité de POISSY	428
Comité de SUD GOËLO	417
Comité de VENDRES	406
Comité de CIVRAY	406
Comité de MENDE	402
Comité de BAGNERES DE BIGORRE	396
Comité de SETE - BASSIN DE THAU	392
Comité de Pornichet-La Baule	387

## Structures

## Montant au 31/12/2021

Comité de VITRY-LE-FRANCOIS	385
Comité de BOURBON LANCY	380
Comité de LANNION	371
Comité de Lisses	364
Comité de AIGUEPERSE NORD LIMAGNE	363
Comité de TOCANE	362
Comité de Lourdes	360
Comité de FLORENSAC	342
Comité de SAINTE TULLE - MANOSQUE	338
Comité de RABASTENS	330
Comité de BEAUCAIRE	330
Comité de Palaiseau / Villebon	314
Comité LEMAN VOIRONS	309
Comité de THOUARS	302
Comité de DOUARNENEZ	302
Comité de VILLEPINTE	285
Comité de AIX LES BAINS	276
Comité de COGNIN	276
Comité de SANVIGNES LES MINES	271
Comité de CASTANET TOLOSAN	267
Comité de GISORS	264
Comité de LAVELANET	264
Comité de COMMENTRY	247
Comité de SATHONAY/FONTAINES/SAONE	234
Comité de VIF	230
Comité de LORETTE	223
Comité de LISIEUX	219
Comité de BAGNEUX	219
Comité de LOUDUN	214
Comité du RELEcq-KERHUON	208
Comité de PLERIN	193
Comité de VILLENEUVE LE ROI	189
Comité de BERRE L'ETANG	184
Comité de ROQUEFORT LA BEDOULE	184
Comité de DESCARTES	184
Fédération de la SEINE ET MARNE	180
Comité de NOGENT LE ROI	166
Comité de BAGNOLS SUR CEZE	163
Comité de BEAUNE	144
Comité de DRAGUIGNAN	144
Comité de MONTMORILLON	143
Comité de BOBIGNY	138
Comité de l'Avallonnais	138
Comité de GUILVINEC TREFFIAGAT	138
Comité de PIERRE-BENITE	131
Comité de VARILHES	130
Comité de Brière	113
Comité de ST POURCAIN S/SIOULE	112
Comité de AVOINE-CHINON	102
Comité de Yerres	100
Comité de Verrières-le-Buisson	100
Comité de Ris-Orangis	95
Comité du Val d'Adour	92
Comité de Saint-Nazaire	92
Comité de PORT ST LOUIS	91

VIII  
CROD  
et CER

Structures	Montant au 31/12/2021
Comité de SAINT ANDRE DE CUBZAC	90
Comité de PRIVAS	87
Comité de GRAVIGNY	86
Comité de LONGUEAU	83
Comité de LE PETIT QUEVILLY	80
Comité de Fleury-Mérogis	80
Comité de FONTAINE	66
Comité de ECHIROLLES	65
Comité de ST CIERS S/GIRONDE	64
Comité de MANTES-LA-VILLE	63
Comité de CRETEIL	60
Comité local d'Aubenas	46
Comité de PLESTIN LES GREVES	46
Comité de CHENOVE	37
Comité de BESSE SAINT-ANASTAISE	36
Comité de HARFLEUR	28
Comité de YENNE	28
Comité de ORLY	27
Comité de NOISY LE SEC	25
Comité de PRE EN PAIL	23
Comité de NANTRE	22
Comité de MEUNG S/LOIRE	18
Comité de SUD-GRESIVAUDAN	14
Comité de BOUGLON CASTELJALOUX	14
Comité de LA MURE	13
Comité de MUNSTER	9
Comité de TOURNON	5
Comité de VOIRON	5
<b>TOTAL</b>	<b>17 846 250</b>

Synthèse sur la variation des fonds dédiés (au global et concernant uniquement les fonds collectés auprès du public) :

EN EUROS	FONDS DÉDIÉS TOTAUX (= COMPTE DE RESULTAT)	Dont fonds dédiés collectés auprès du public
<b>FONDS DÉDIÉS EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>37 763 730</b>	<b>18 374 576</b>
Report des fonds dédiés des exercices antérieurs	13 118 452	3 469 518
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	15 315 509	3 997 845
<b>Variation période</b>	<b>-2 197 057</b>	<b>-528 326</b>
<b>FONDS DEDIES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>35 566 672 *</b>	<b>17 846 250</b>

(\*) Hors régularisation des fonds dédiés des années antérieures de **30 090 euros** (produits) et sortie de Solidar Meubles en 2021.

**(35 566 672 -30 090 -249) = 35 536 333** position fonds dédiés au passif du bilan 2021.

Collecte pour l'Ukraine au marché d'Orsay

© Anaïs Oudart



VIII  
CROD  
et CER



## IX . Contributions volontaires en nature

IX  
CVN

Le SPF bénéficie de contributions volontaires en nature qui sont présentées au pied de compte du résultat pour un montant de **285 672 031 euros** en 2021.

EN EUROS	GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (A)	HORS GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (B)	MONTANT TOTAL 2021 (A+B)	MONTANT TOTAL 2020
Produits alimentaires	73 517 406	47 224 412	120 741 818	103 440 320
Dons en nature neufs	26 467 897	1 312 005	27 779 901	29 968 711
Prestations gratuites (mises à disposition)	19 727 785	10 752 776	30 480 561	24 090 090
Bénévolat	106 669 750		106 669 750	92 095 041
<b>TOTAL</b>	<b>226 382 838</b>	<b>59 289 193</b>	<b>285 672 031</b>	<b>249 594 162</b>

Ces chiffres sont issus des données transmises par les différentes structures de l'association (association nationale, conseils de région, fédérations et comités locaux) au moment de la production des comptes.

Pour l'exercice 2021, les comptes annuels présentent les données de **100 %** des départements de l'association.





# Nous soutenir c'est investir dans l'avenir.

Nous avons besoin de vous ! Adressez nous vos dons.

[secourspopulaire.fr](http://secourspopulaire.fr)



Secours populaire Français  
9/11 rue Froissart  
75140 Paris Cedex 03